



**BCEAO**

BANQUE CENTRALE DES ETATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**DEPARTEMENT DES ETUDES ECONOMIQUES ET DE LA MONNAIE**  
Direction de la Recherche et de la Statistique

**RAPPORT SUR L'EVOLUTION DES PRIX  
A LA CONSOMMATION DANS L'UEMOA  
EN 2009 ET PERSPECTIVES EN 2010**

**RAPPORT SUR L'EVOLUTION DES PRIX A LA CONSOMMATION DANS  
L'UEMOA EN 2009 ET PERSPECTIVES EN 2010**

## SOMMAIRE

<b>PRINCIPAUX MESSAGES .....</b>	<b>4</b>
<b>I. EVOLUTION DE L'INFLATION DANS L'UNION EN 2009.....</b>	<b>5</b>
<b>1.1 Orientation globale des prix dans l'Union en 2009.....</b>	<b>5</b>
<b>1.2 Facteurs explicatifs de l'évolution de l'inflation dans l'Union en 2009.....</b>	<b>6</b>
1.2.1 <i>Chocs d'origine externe .....</i>	<i>7</i>
1.2.2 <i>Facteurs d'origine interne .....</i>	<i>11</i>
<b>II. PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'INFLATION DANS L'UNION EN 2009 .....</b>	<b>14</b>
<b>2.1 Evolution de l'inflation sous-jacente .....</b>	<b>14</b>
<b>2.2 Inflation selon l'origine géographique des produits .....</b>	<b>16</b>
<b>2.3 Evolution des prix des biens et des services .....</b>	<b>16</b>
<b>2.4 Analyse des divergences .....</b>	<b>17</b>
<b>2.5 Ecart d'inflation par rapport aux principaux partenaires.....</b>	<b>18</b>
<b>III. PERSPECTIVES D'EVOLUTION DE L'INFLATION .....</b>	<b>19</b>
<b>CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>24</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>25</b>

L'orientation baissière du taux d'inflation dans les Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), entamée au second semestre 2008, s'est poursuivie sur l'ensemble de l'année 2009. Le taux d'inflation en glissement annuel qui avait atteint 10,8% à fin août 2008 est devenu négatif à partir de juillet 2009 et s'est situé à -1,8% à fin décembre 2009. En moyenne, le taux d'inflation est ressorti à 1,1% en 2009 contre 7,4% en 2008, soit le niveau le plus faible depuis 2004.

Cette décélération de l'inflation est intervenue dans un contexte marqué par la crise économique mondiale, tirant son origine de la crise des subprimes aux Etats-Unis. Les principales économies mondiales ont enregistré des taux de croissance négatifs (-3,2% pour l'ensemble des pays avancés, en particulier -2,4% aux Etats-Unis et -4,1% dans la Zone euro). La baisse de la demande résultant de la chute de l'activité a favorisé le repli de 36,6% des cours du pétrole brut en 2009. Par ailleurs, les cours mondiaux des produits alimentaires ont diminué de 14,7% en 2009 à la suite de l'amélioration de l'offre agricole mondiale.

Les économies de l'UEMOA ont subi en 2009, les effets de la crise économique mondiale. Toutefois, l'activité a été soutenue essentiellement par les résultats relativement satisfaisants de la campagne agricole 2009/2010. Le taux de croissance du produit intérieur brut de l'Union, en termes réels, en 2009, est ressorti à 2,7% contre 3,9% en 2008. L'exécution des opérations financières des Etats au cours de l'année 2009 s'est traduite par une aggravation du déficit budgétaire par rapport à 2008. Le déficit global, base engagements, hors dons, a atteint 6,3% du PIB en 2009 contre 4,7% en 2008. La masse monétaire a progressé de 13,5% en 2009 contre 9,6% en 2008, tirée par une augmentation de 17,0% du crédit intérieur.

La hausse de la production céréalière locale de la campagne agricole 2008/2009 s'est traduite par une atténuation des tensions sur les prix des céréales locales. Toutefois, la levée en 2009 de la plupart des mesures fiscales prises par les Etats en 2008 pour lutter contre les tensions inflationnistes et les résultats mitigés de la campagne agricole 2009/2010 ont eu un impact haussier sur l'inflation.

Le présent rapport analyse l'évolution de l'inflation, mesurée par l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC). Il aborde, dans une première partie, l'évolution de l'inflation et ses facteurs explicatifs. La deuxième partie fait ressortir les caractéristiques de l'inflation, à travers notamment l'examen des nomenclatures secondaires de l'IHPC. La dernière partie est consacrée aux perspectives d'évolution à court et moyen terme des prix dans l'UEMOA.

**Encadré 1 : Principaux messages**

- *Une décélération du taux d'inflation a été enregistrée en 2009, après la forte hausse des prix relevée en 2008. En effet, le niveau général des prix à la consommation dans l'UEMOA est ressorti en progression en moyenne de 1,1% en 2009 contre 7,4% en 2008. Le taux d'inflation a été contenu en dessous de l'objectif de 2,0% maximum, retenu dans le programme monétaire.*
- *Le renchérissement des produits alimentaires, avec une contribution de 0,9 point de pourcentage, explique plus de 80% de l'inflation en moyenne annuelle de 1,1% enregistrée en 2009. Par contre, les composantes « Transport » et « Communication » ont limité la progression des prix en 2009, contribuant respectivement à hauteur de -0,2 point et -0,1 point de pourcentage à l'inflation.*
- *Le taux d'inflation sous-jacente communautaire, mesuré par l'évolution de l'indice des prix hors produits frais et énergie, est passé de 5,0% en 2008 à 1,2% en 2009.*
- *L'analyse de l'évolution de l'inflation selon l'origine géographique des biens et services indique que la progression des prix en 2009 a été plus importante pour les produits locaux que pour les biens importés. Le taux d'inflation s'est établi à 1,4% pour les biens et services produits localement et à 0,4% pour ceux importés.*
- *L'évolution des prix dans l'UEMOA en 2009 a été quasiment de même ampleur pour les biens et les services. En effet, la progression des prix s'est établie à 1,1% pour les biens et à 1,0% pour les services.*
- *L'UEMOA a enregistré en moyenne en 2009 un différentiel d'inflation favorable vis-à-vis de ses principaux partenaires commerciaux. Ce différentiel a atteint 1,8 point de pourcentage par rapport à l'ensemble des partenaires, en particulier 18,2 points et 11,3 points respectivement à l'égard du Ghana et du Nigeria. Par contre, un différentiel d'inflation défavorable de 0,8 point de pourcentage est observé par rapport à la Zone euro.*
- *La divergence des niveaux d'inflation dans les pays de l'UEMOA, observée au cours des années passées, a persisté en 2009. En effet, l'écart-type de la distribution des taux d'inflation en moyenne est ressorti à 2,0 points de pourcentage en 2009, stable par rapport à 2008. Le taux d'inflation en 2009 est négatif en Guinée-Bissau et au Sénégal et positif dans les autres pays de l'Union.*
- *En perspective, le taux d'inflation, en moyenne annuelle dans l'UEMOA, s'établirait à 1,2% en 2010, variant dans un intervalle de 0,6% à 1,6%. La progression des prix en 2010 résulterait essentiellement de l'impact de la baisse de la production céréalière de la campagne 2009/2010 dans l'UEMOA et de la hausse attendue des cours mondiaux du pétrole brut.*

## I. EVOLUTION DE L'INFLATION DANS L'UNION EN 2009

### 1.1 – Orientation globale des prix dans l'UEMOA en 2009

**Une décélération du taux d'inflation a été enregistrée en 2009, après la forte hausse des prix relevée en 2008.** En effet, le niveau général des prix à la consommation dans l'UEMOA est ressorti en progression en moyenne de 1,1% en 2009 contre 7,4% en 2008. Le taux d'inflation a été contenu en dessous de l'objectif de 2,0% maximum, retenu dans le programme monétaire, après s'être maintenu au dessus de ce seuil au cours des quatre années précédentes. L'objectif de taux d'inflation est respecté en Côte d'Ivoire, en Guinée-Bissau, au Sénégal et au Togo. En revanche, le taux d'inflation en moyenne en 2009 est supérieur à 2,0% au Bénin, au Burkina, au Mali et au Niger.

En outre, le niveau d'inflation enregistré en 2009 est le plus faible de la période post-dévaluation, à l'exception des taux d'inflation de 0,2% et 0,5% enregistrés respectivement en 1999 et 2004 (cf. graphique 1 en annexe).

**Tableau 1 : Evolution des prix à la consommation dans les pays de l'UEMOA**

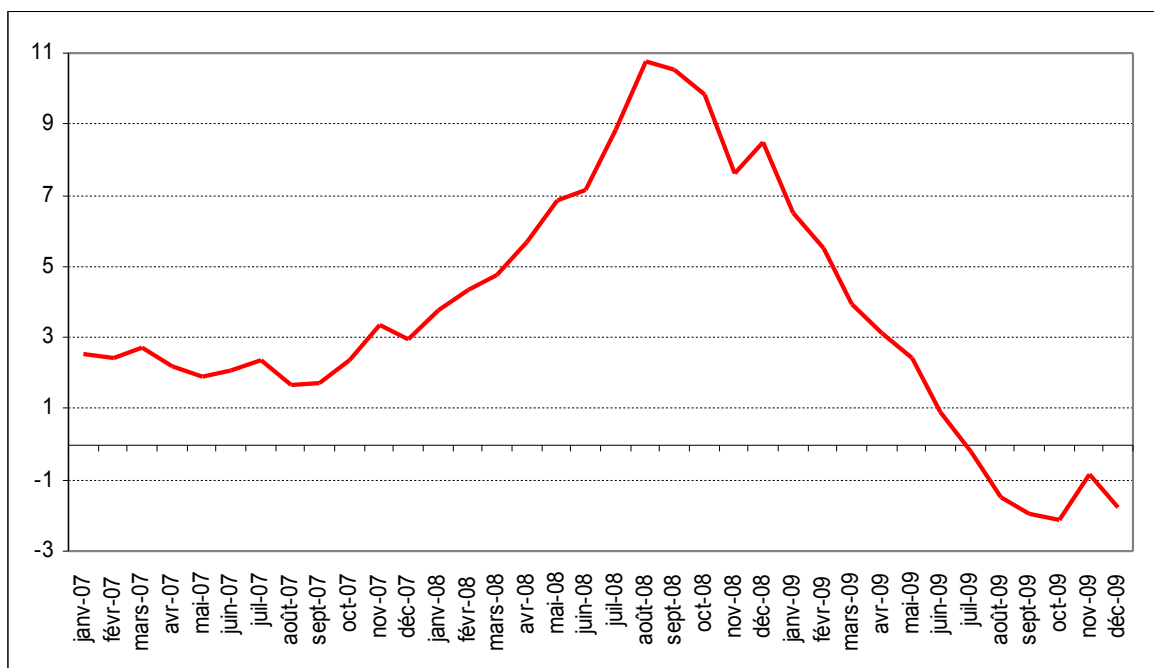
	Inflation en moyenne annuelle (en %)		
	2007	2008	2009
Bénin	1,3	7,9	2,2
Burkina	-0,3	10,7	2,6
Côte d'Ivoire	1,9	6,3	1,0
Guinée-Bissau	4,6	10,4	-1,6
Mali	1,4	9,2	2,2
Niger	0,1	11,3	4,3
Sénégal	5,9	5,8	-1,0
Togo	0,9	8,7	1,9
<b>UEMOA</b>	<b>2,4</b>	<b>7,4</b>	<b>1,1</b>

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique.

L'analyse infra-annuelle, indique que le taux d'inflation en glissement annuel s'est globalement inscrit dans une tendance baissière sur l'ensemble de l'année 2009, passant de 8,5% en décembre 2008, après le pic de 10,8% en août 2008, à -1,8% à fin décembre 2009. Il est

demeuré négatif à partir de juillet 2009, se situant à -2,1% à fin octobre 2009, niveau le plus bas atteint depuis la mise en place de l'IHPC en 1997.

**Graphique 1 : Inflation en glissement annuel dans l'UEMOA en %**



Sources : Instituts Nationaux de la Statistique.

Le repli, en glissement annuel, de l'inflation dans l'UEMOA en 2009 est lié à l'absence de pressions inflationnistes au niveau international et à une augmentation de la production alimentaire locale. Ainsi, la baisse des cours mondiaux du pétrole brut et des produits alimentaires importés (blé, riz, lait, etc.) a été répercutée sur les prix domestiques dans l'UEMOA. En outre, l'accroissement de l'offre interne des produits alimentaires s'est traduit par une diminution des prix des céréales locales par rapport aux sommets atteints pendant la période de soudure de l'année 2008 (cf. graphique 2 en annexe)<sup>1</sup>. Par ailleurs, les effets de base reflétant l'ampleur des hausses de prix observées en 2008 ont contribué au repli de l'inflation en rythme annuel.

### 1.2 - Facteurs explicatifs de l'évolution de l'inflation en moyenne dans l'UEMOA en 2009

Le renchérissement des produits alimentaires, avec une contribution de 0,9 point de pourcentage, explique plus de 80% de l'inflation en moyenne annuelle de 1,1% enregistrée en 2009. Par contre, les composantes « Transport » et « Communication » ont limité la progression des prix en 2009, contribuant respectivement à hauteur de -0,2 point et -0,1 point de pourcentage à l'inflation (cf. tableau 8 en annexe).

<sup>1</sup> Les prix des céréales locales ont baissé en 2009 par rapport aux niveaux records atteints entre juin et août 2008. Toutefois, les prix moyens en 2009 sont restés supérieurs à leurs niveaux de 2008.

**Tableau 2 : Principales contributions à l'évolution de l'inflation en moyenne dans l'UEMOA (en points de pourcentage)**

	2007	2008	2009
<b>Produits alimentaires</b>	<b>1,4</b>	<b>5,1</b>	<b>0,9</b>
<i>dont</i>			
<i>Céréales non transformées</i>	-0,1	2,3	0,3
<i>Bœuf</i>	0,1	0,4	0,2
<i>Poissons</i>	0,1	0,5	0,2
<i>Légumes et tubercules</i>	0,5	0,1	0,1
<i>Pain, huile et lait</i>	0,5	0,7	-0,3
<b>Produits pétroliers et services de transport</b>	<b>0,1</b>	<b>0,8</b>	<b>-0,3</b>
<i>Produits pétroliers</i>	0,0	0,3	-0,4
<i>Services de transport</i>	0,1	0,5	0,1
<b>Logement</b>	<b>0,5</b>	<b>0,6</b>	<b>0,1</b>
<i>dont</i>			
<i>Ciment et loyers</i>	0,2	0,2	0,0
<i>Electricité, eau</i>	0,1	0,1	0,1
<i>Gaz</i>	0,2	0,0	0,0
<i>Combustibles</i>	0,0	0,2	0,0
<b>Autres</b>	<b>0,4</b>	<b>0,9</b>	<b>0,4</b>
<b>Ensemble de l'IHPC</b>	<b>2,4</b>	<b>7,4</b>	<b>1,1</b>

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique.

Les éléments explicatifs de l'inflation peuvent être classés en deux catégories : les chocs d'origine externe et les facteurs internes.

### **1.2.1 – Les chocs d'origine externe**

L'évolution des prix sur les marchés internationaux en 2009, marquée par le repli des cours du pétrole brut et des produits alimentaires, a été le principal facteur atténuateur des tensions inflationnistes dans les pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

#### **➤ Baisse des produits alimentaires importés**

Après les hausses importantes observées au cours des deux dernières années, les cours internationaux des produits alimentaires ont enregistré une baisse en 2009. Ainsi, l'indice des prix des denrées alimentaires du FMI a enregistré un repli en moyenne de 14,7% en 2009, contre une progression de 23,3% en 2008 et de 15,2% en 2007. En particulier, les prix du blé et du riz ont reculé en moyenne respectivement de 28,8% et 15,8%.

Cette baisse des prix résulte d'une augmentation de l'offre mondiale. En effet, selon la FAO<sup>2</sup>, la production céréalière mondiale a crû de 6,2% au cours de la campagne 2008/2009 par rapport

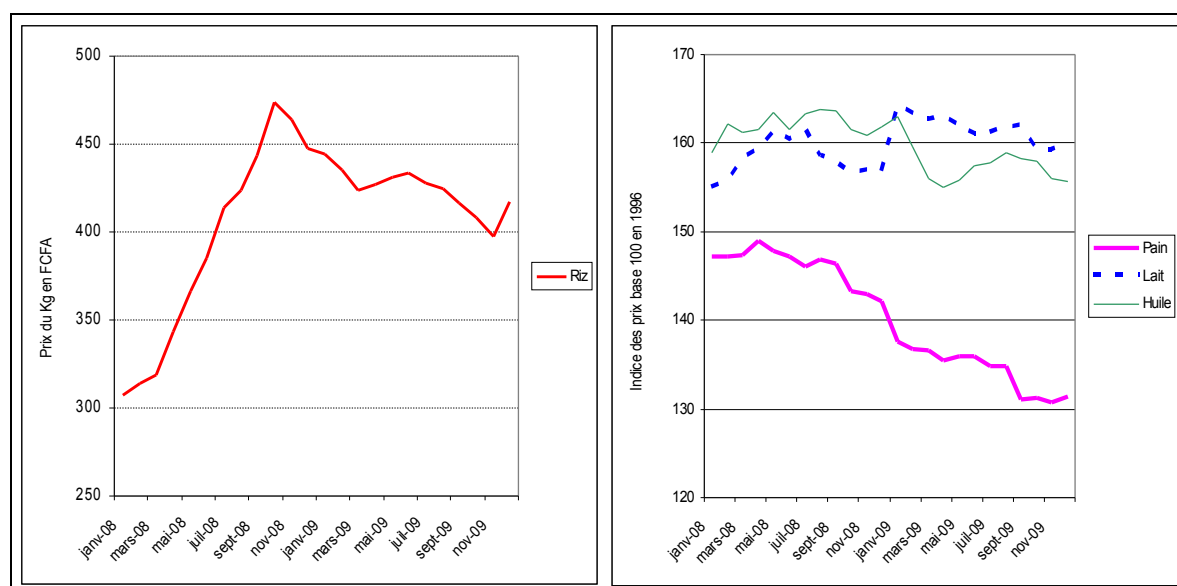
2 FAO : Perspectives de récoltes et situation alimentaire, novembre 2009.



à celle de l'année précédente. La hausse de la production a atteint 8,9% pour le blé et 4,1% pour le riz usiné. Cette production record est liée à l'amélioration des conditions climatiques dans plusieurs régions du monde, mais également à l'impact des prix incitatifs enregistrés en 2008.

Le repli des cours sur le marché mondial a été répercuté sur les prix dans l'Union. Les prix du riz et du pain ont baissé par rapport aux sommets atteints en 2008. Ainsi, à fin décembre 2009, les prix du riz et du pain dans l'UEMOA étaient en repli respectivement de 10,1% et 7,6% par rapport à fin décembre 2008 (cf. graphique 2).

### Graphique 2 Evolution des prix du riz, du pain, du lait et des huiles alimentaires dans l'UEMOA



Sources : FMI, BCEAO.

La baisse des prix sur le marché mondial n'a été que partiellement répercutée sur les prix domestiques en 2009. Ainsi, en moyenne sur l'année 2009, les prix du pain et des huiles alimentaires n'ont baissé que de 8,1% et 2,7% contre un repli des cours mondiaux exprimés en FCFA respectivement de 24,0% et 32,8%. En dépit de la baisse de 10,2% des cours du riz convertis en FCFA, le prix moyen du riz dans l'UEMOA est ressorti à 423,9 FCFA en 2009 contre 391,7 FCFA en 2008, soit une progression de 8,1% (cf. tableau 3 ci-après).

Cette asymétrie dans la baisse des prix est liée essentiellement à l'augmentation des marges des commerçants et à la levée des mesures d'urgence prises en 2008 dans les Etats de l'UEMOA pour lutter contre les tensions inflationnistes. Ces mesures avaient trait principalement à la suspension temporaire des droits de douane sur le lait, l'huile, le riz et la farine de blé et la réduction du taux de la TVA appliqué à ces produits.

**Tableau 3 : Evolution des prix mondiaux et domestiques de quelques produits alimentaires importés par les pays de l'UEMOA (en %)**

	2008		2009	
	Cours mondiaux en FCFA	Prix dans l'UEMOA	Cours mondiaux en FCFA	Prix dans l'UEMOA
Blé/pain (*)	8,6	9,7	-24,0	-8,1
riz	95,1	48,4	-10,2	8,2
lait	30,0	11,6	3,7	2,2
huile	24,5	17,4	-32,8	-2,7

Sources : BCEAO, FMI.

(\*) : Cours mondiaux du blé et prix domestiques du pain.

Au total, la baisse des prix du pain et des huiles alimentaires a contribué à hauteur de -0,3 point de pourcentage à l'inflation en moyenne en 2009 (cf. tableau 11 en annexe). Par contre, la hausse en moyenne du prix du riz a une contribution de 0,2 point de pourcentage à la progression de l'inflation en 2009.

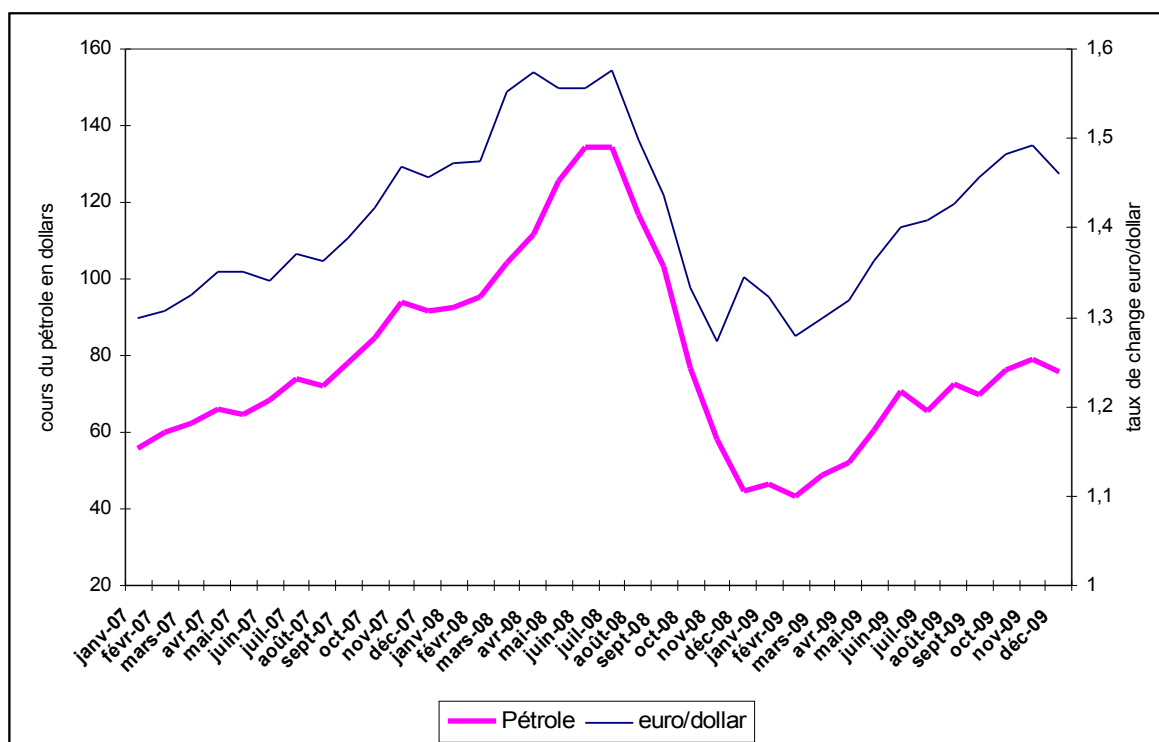
➤ **Repli des cours du pétrole brut**

Le cours moyen du pétrole brut en 2009 est ressorti en baisse par rapport à son niveau de 2008. Toutefois, deux phases d'évolution des cours du pétrole brut ont été enregistrées au cours de l'année 2009.

La première couvrant les mois de janvier et février 2009 est marquée par la poursuite de la baisse des cours du pétrole entamée en août 2008. Ainsi, les cours moyens qui avaient atteint un maximum de 134,60 dollars en juillet 2008, ont été divisés par plus de trois pour se situer à 43,08 dollars en février 2009. Cette évolution à la baisse s'explique essentiellement par le ralentissement de la demande mondiale, lié à la crise économique. Par ailleurs, les conditions météorologiques et la bulle pétrolière ayant contribué au renchérissement du pétrole brut au premier semestre 2008 ont eu peu d'impact en 2009.

La seconde phase allant de mars à décembre 2009 a été caractérisée par une remontée des cours du pétrole brut, le prix moyen du baril passant de 43,08 dollars en février 2009 à 76,0 dollars en décembre 2009, avec un pic de 78,90 dollars en novembre 2009. Les cours du pétrole brut ont presque doublé par rapport au niveau plancher de février 2009, en liaison essentiellement avec les signes encourageants et les anticipations de reprise de l'activité dans les pays développés et dans une moindre mesure la baisse de la production de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) de 4 millions de baril par jour. En outre, les prix du pétrole ont augmenté dans la foulée de l'affaiblissement du dollar américain sur cette période, les investisseurs s'étant tournés vers les matières premières (cf. graphique 3 ci-après).

**Graphique 3 : Evolution des cours du baril de pétrole (WTI) et du taux de change de l'euro vis-à-vis du dollar**



Sources : BCEAO, Reuters.

Sur l'ensemble de l'année 2009, le cours du baril de pétrole brut s'est établi à 63,35 dollars en moyenne, contre 99,87 dollars en 2008, soit une baisse de 36,6%. La hausse en moyenne du taux de change du dollar par rapport à l'euro en 2009<sup>3</sup> a limité le repli du cours du pétrole brut exprimé en francs CFA à 33,8% en 2009.

Au niveau des produits raffinés<sup>4</sup>, les cours en dollar de l'essence super et du gazole ont baissé respectivement de 32,1% et 43,1% en 2009. Exprimés en francs CFA, les cours de l'essence super et du gazole sont ressortis en repli de 28,2% et 39,8% en 2009.

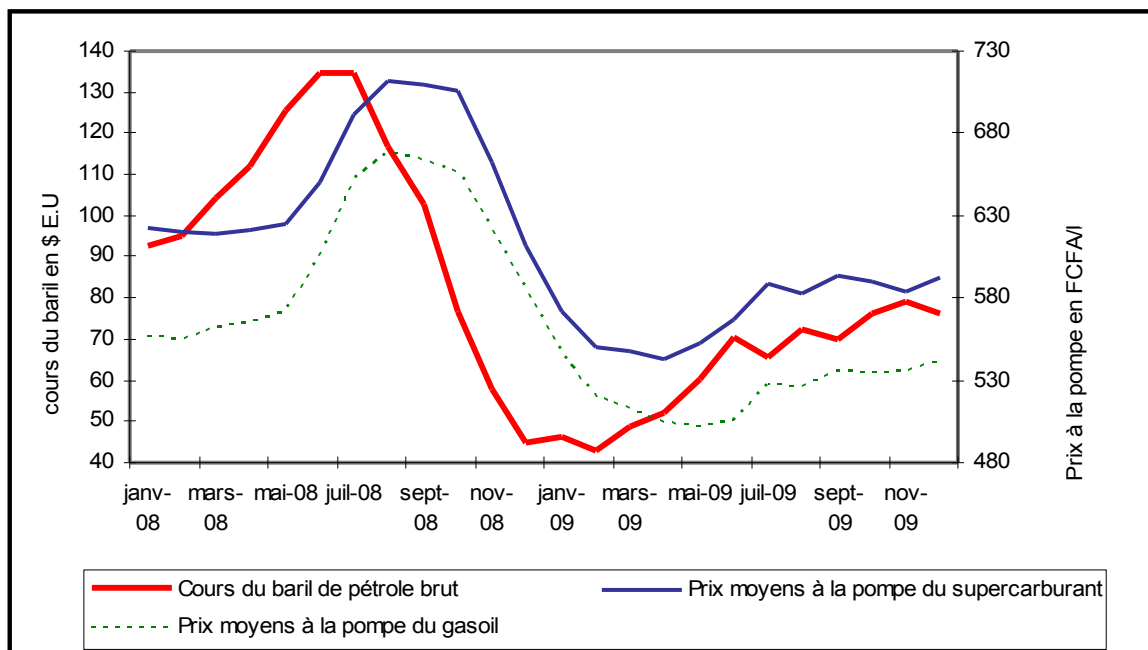
Cette évolution s'est traduite par une baisse de 9,2% des prix à la pompe des produits pétroliers dans l'Union. Le repli des prix est observé dans tous les pays et varie de 1,3% en Guinée-Bissau à 20,2% au Sénégal et 26,0% au Niger. En moyenne dans l'UEMOA, l'essence super a été vendue à 572 FCFA en 2009 contre 654 FCFA en 2008, soit une baisse de 12,6%.

Le recul des prix à la pompe des carburants n'a pas induit celui des services de transport, qui ont augmenté en moyenne de 1,4% en 2009, en rapport avec l'orientation haussière des cours du pétrole à partir de mars 2009.

<sup>3</sup> Le taux de change euro contre dollar est passé de 1,4706\$ en 2008 à 1,3926\$ en 2009.

<sup>4</sup> Données de « Us Energy Information Administration ».

**Graphique 4 : Evolution des cours du baril de pétrole brut et des prix à la pompe de l'essence super et du gasoil**



Sources : Reuters et BCEAO.

### 1.2.2 – Facteurs d'origine interne

Au niveau interne, **une rigidité à la baisse des prix des céréales locale a été observée, en dépit de la progression de la production de la campagne agricole 2008/2009.** En effet, la production céréalière dans les pays de l'UEMOA a augmenté de 29,7% au cours de la campagne agricole 2008/2009, par rapport à celle de 2007/2008. La hausse de la production de céréales, enregistrée dans tous les pays, varie de 2,4% au Togo à 126,3% au Sénégal.

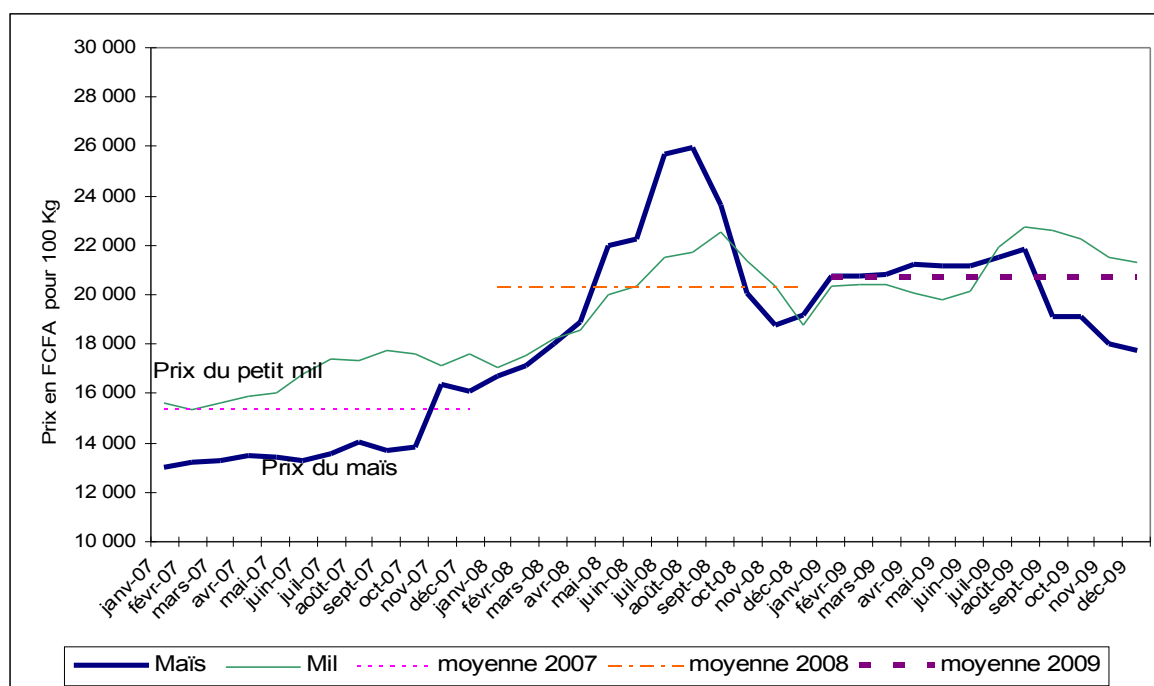
Cette bonne production est due un démarrage normal des pluies, ainsi que leur régularité et leur bonne répartition spatio-temporelle dans la plupart des pays. Elle est liée également à la politique de soutien aux paysans dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de relance de la production agricole, initiée après la crise alimentaire de 2008. En particulier, des mesures de distribution gratuite de semences ont été mises en œuvre au Burkina, au Mali, au Niger, au Sénégal et au Togo, et des périmètres irrigués ont été aménagés au Burkina et au Mali pour accroître la production de riz. Au Sénégal, le démarrage de la Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance (GOANA) a permis d'augmenter sensiblement les superficies emblavées au cours de la campagne agricole 2008/2009.

**Tableau 4 : Evolution de la production céréalière dans les pays de l'UEMOA (en tonnes)**

	<b>Production 2007/2008</b>	<b>Production 2008/2009</b>	<b>Variation de la production (en %)</b>
Bénin	1 154 200	1 268 000	9,9
Burkina	3 088 811	4 358 000	41,1
Côte d'Ivoire	1 223 428	1 396 000	14,1
Guinée-Bissau	187 863	200 470	6,7
Mali	3 885 480	4 119 000	6,0
Niger	3 368 716	4 905 000	45,6
Sénégal	772 239	1 747 422	126,3
Togo	912 800	935 000	2,4
<b>UEMOA</b>	<b>14 593 537</b>	<b>18 928 892</b>	<b>29,7</b>

Sources : Services officiels.

L'augmentation de l'offre a induit une baisse des prix des céréales locales par rapport aux niveaux plafonds atteints en 2008. Toutefois, une rigidité à la baisse des prix des céréales a été observée en 2009. En effet, le prix moyen des céréales locales en 2009 est ressorti légèrement au dessus (+2,1%) de celui de 2008 et a enregistré une progression de 35,2% par à son niveau d'avant la crise alimentaire (approximé par le niveau de 2007).

**Graphique 5 : Evolution des prix des principales céréales locales dans l'UEMOA**

Source : BCEAO.

La rigidité à la baisse des prix des céréales locales s'explique essentiellement par la reconstitution des stocks paysans et des stocks nationaux de sécurité alimentaire et l'incidence des actions entreprises par les Etats pour garantir des prix rémunérateurs aux producteurs (voir encadré 2).

Par ailleurs, les résultats mitigés de la campagne agricole 2009/2010, marquée par des inondations dans certaines régions et des poches de sécheresse, notamment au Burkina, au Mali et au Niger n'ont pas permis un repli sensible des prix des céréales après les récoltes de 2009. Selon les estimations disponibles, la production céréalière de la campagne 2009/2010 des pays de l'UEMOA est en baisse de 6,0% en rythme annuel.

### **Encadré 2 : Facteurs explicatifs de la rigidité à la baisse des prix des céréales dans l'UEMOA en 2009**

*La rigidité à la baisse des prix des céréales locales dans l'UEMOA en 2009 peut être expliquée par quatre principaux facteurs : la reconstitution des stocks paysans et des stocks nationaux de sécurité alimentaire ; l'incidence des actions entreprises par les Etats pour soutenir les prix aux producteurs ; les comportements spéculatifs et l'augmentation des exportations vers les pays limitrophes de l'Union.*

#### **1. Reconstitution des stocks paysans et des stocks nationaux de sécurité alimentaire**

*En dépit de la hausse de la production au cours de la campagne 2008/2009, la rétention des stocks par les paysans a réduit l'offre disponible de céréales. En effet, les paysans ont procédé en partie à une reconstitution de leurs stocks utilisés au cours de la campagne agricole 2007/2008.*

*Par ailleurs, l'augmentation de la demande liée aux achats effectués par les organismes officiels pour la reconstitution des stocks de sécurité et d'intervention alimentaires, a alimenté la hausse des prix des céréales locales. En effet, le niveau des stocks de sécurité a été réduit en 2008, en raison des opérations de vente de céréales locales à prix social, ainsi que des distributions gratuites de vivres organisées par les Etats dans les zones déficitaires. A la faveur des bonnes récoltes de la campagne 2008/2009, certains Etats, notamment les pays sahéliens, ont entrepris des achats de céréales pour reconstituer les stocks nationaux utilisés en 2008. Ainsi, au Burkina, l'Etat a lancé un appel d'offre pour l'achat d'environ 20.000 tonnes de céréales (10.000 tonnes pour le stock national d'intervention et 10.107 tonnes pour le stock national de sécurité alimentaire). Au Niger, les achats de l'Etat ont porté sur une quantité de 30.000 tonnes de céréales. Au Togo, le Gouvernement a ordonné l'achat de 12.000 tonnes de céréales au profit de l'Agence Nationale de Sécurité Alimentaire du Togo (ANSAT). Des achats pour le stock de sécurité ont également été effectués au Bénin.*

*Outre les achats pour les stocks des Etats, des organismes spécialisés tels que le Programme Alimentaire Mondial (PAM) ont été également présents sur le marché des céréales de l'Union. Ainsi, entre octobre 2008 et début décembre 2008, le PAM a procédé à l'achat de maïs au Togo.*

#### **2. Incidence des actions entreprises par les Etats pour soutenir les prix aux producteurs**

*Conformément aux recommandations du séminaire ministériel sur « la définition d'un cadre stratégique pour la maîtrise de l'inflation et la relance de la production agricole dans l'UEMOA », organisé au Siège de la BCEAO en juin 2008, des mesures ont été adoptées par certains Etats pour empêcher une baisse importante des prix des céréales après les récoltes, avec pour objectif d'encourager la production au cours des*

prochaines campagnes agricoles. Dans ce cadre, les Autorités nigériennes ont mobilisé la somme de 11 milliards de FCFA pour racheter le stock de niébé détenu par les paysans, au prix de 25.000 FCFA le sac de 100 kg. Cette opération visait essentiellement à assurer aux paysans suffisamment de revenus pour leur permettre de conserver leurs céréales pour leur propre consommation. Au Mali, le Gouvernement a entrepris des actions de sensibilisation, pour éviter que les paysans ne bradent leur production. Les Autorités ont également mis en place des banques de céréales gérées par des associations villageoises ou organisations paysannes, augmentant ainsi les capacités de stockage des producteurs. Au Togo, le Gouvernement a fixé aux négociants un prix minimum de 14.000 FCFA pour le sac de maïs de 100 kg.

### **3. Comportements spéculatifs**

L'offre de céréales locales disponible sur les marchés au cours des premiers mois de l'année 2009 a été également limitée par les comportements spéculatifs des intermédiaires commerciaux. En effet, certains commerçants ont retenu des stocks importants de céréales pour profiter des prix plus élevés pendant la période de soudure (mai, juin, juillet) par rapport au début de l'année.

Par ailleurs, l'ampleur de l'inflation enregistrée en 2008 induirait une rigidité à la baisse des prix des céréales locales. Les producteurs maintiennent un niveau élevé de prix des céréales en vue de disposer d'un revenu suffisant pour acquérir les autres biens et services.

### **4. Augmentation des exportations vers les pays limitrophes de l'Union**

Les investigations menées, notamment par le Réseau de systèmes d'alerte précoce contre la famine, ont indiqué une augmentation des exportations de céréales des pays de l'Union vers les pays limitrophes. En particulier, les flux céréaliers entre les pays de l'UEMOA et le Nigeria se sont accrus au dernier trimestre 2008 en rapport avec une appréciation du naira par rapport au franc CFA sur la période.

## **II. PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'INFLATION DANS L'UEMOA EN 2009**

Cette section examine la tendance de moyen terme de l'inflation excluant les chocs transitoires (inflation sous-jacente), l'évolution des prix selon l'origine des produits (produits locaux et produits importés) et la nature des produits (biens ou services). Par ailleurs, les divergences d'évolution des prix dans les Etats de l'Union et le différentiel d'inflation entre la Zone UEMOA et ses principaux partenaires sont analysés.

### **2.1 – Evolution de l'inflation sous-jacente**

Le taux d'inflation sous-jacente<sup>5</sup>, qui constitue la composante de long terme de l'évolution du niveau général des prix, s'est inscrit en baisse. Il s'est situé en moyenne annuelle à 1,5% en 2009 dans l'UEMOA contre 3,7% en 2008. La décélération de l'inflation sous-jacente a été observée dans tous les pays (cf. tableau 5 ci-après et tableau 6 en annexe).

<sup>5</sup> L'inflation sous-jacente retenue par la BCEAO est calculée par la moyenne asymétrique appliquée aux variations mensuelles de l'indice des prix. La méthode consiste essentiellement à éliminer de manière temporaire, du panier de consommation, les produits dont les variations mensuelles de prix constituent les valeurs extrêmes pour le mois considéré.

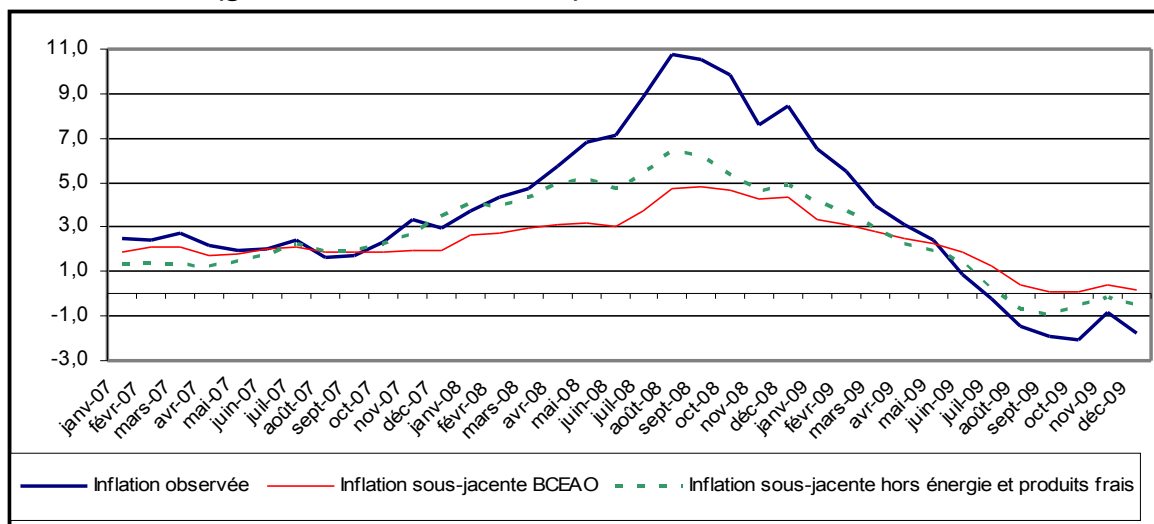
**Tableau 5 : Evolution de l'inflation sous-jacente dans les pays de l'UEMOA entre 2007 et 2009**

	Inflation sous-jacente en moyenne annuelle (en %)		
	2007	2008	2009
<b>Bénin</b>	1,8	2,8	1,5
<b>Burkina</b>	1,0	3,1	0,7
<b>Côte d'Ivoire</b>	2,4	3,7	2,2
<b>Guinée-Bissau</b>	1,2	2,7	-0,6
<b>Mali</b>	-0,2	4,0	2,4
<b>Niger</b>	-0,2	5,7	2,4
<b>Sénégal</b>	1,8	1,7	0,5
<b>Togo</b>	1,7	2,1	1,7
<b>UEMOA</b>	1,9	3,7	1,5

Source : BCEAO.

L'indicateur communautaire d'inflation sous-jacente<sup>6</sup>, mesuré par le taux d'inflation hors produits frais et énergie, est également ressorti en baisse. Il s'est établi à 1,2% en 2009 contre 5,0% en 2008 (cf tableau 7 en annexe). Cette décélération résulte du repli des prix des produits alimentaires importés (huile, blé, etc.). En outre, la progression des tarifs des services de transport qui sont inclus dans le champ de l'inflation sous-jacente communautaire est passée de 6,6% en 2008 à 1,4% en 2009.

**Graphique 6 : Evolution de l'inflation observée et de l'inflation sous-jacente (glissements annuels en %)**



Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

<sup>6</sup> L'indice d'inflation sous-jacente adopté par l'UEMOA est obtenu par l'élimination, du panier suivi dans le cadre de l'IHPC, des postes les plus volatils suivants : céréales non transformées, poissons et autres produits frais de la pêche, poissons et autres produits de la pêche séchés et fumés, conserves de poissons, fruits, légumes frais, pommes de terre, manioc, autres tubercules, bananes plantain, sel, épices, sauces et produits alimentaires non déclarés ailleurs, électricité, gaz, combustibles liquides (pétrole lampant), autres combustibles (bois de chauffe), carburants et lubrifiants.



## 2.2 – Evolution de l'inflation selon l'origine géographique des produits

La progression des prix en 2009 a été plus importante pour les produits locaux que pour les biens importés. Le taux d'inflation s'est établi à 1,4% pour les biens et services produits localement et à 0,4% pour ceux importés.

L'analyse par pays indique que le Sénégal, la Guinée-Bissau et le Bénin ont enregistré une baisse des prix des biens importés, traduisant une plus grande transmission du repli des cours des produits alimentaires importés et du pétrole aux prix domestiques dans ces Etats. Par ailleurs, le Niger se distingue avec une progression de 7,0% des prix des biens et services locaux, en rapport avec la rigidité plus forte à la baisse des prix des céréales dans ce pays. En revanche, les prix des produits locaux enregistrent une faible hausse en Côte d'Ivoire et au Sénégal, où les carburants sont classés comme biens produits localement, et une baisse en Guinée-Bissau, en rapport avec le repli sensible du prix des légumes et du pain.

Les produits locaux, avec une pondération de 72,1%, ont contribué à hauteur de 1,0 point de pourcentage à l'inflation globale en 2009. La contribution des produits importés (pondération de 27,9%) à l'inflation totale est de 0,1 point de pourcentage (cf. tableau 9 en annexe).

**Tableau 6 : Evolution de l'inflation dans les pays de l'UEMOA selon l'origine géographique des produits (en pourcentage)**

	2008			2009		
	locale	importée	total	locale	importée	total
Bénin	8,3	7,3	7,9	3,8	-1,3	2,2
Burkina	11,0	10,1	10,7	3,3	0,8	2,6
Côte d'Ivoire	5,6	9,0	6,3	0,2	4,4	1,0
Guinée-Bissau	7,5	14,4	10,4	-1,3	-2,1	-1,6
Mali	9,8	8,5	9,2	2,7	0,7	2,2
Niger	8,8	15,2	11,3	7,0	0,4	4,3
Sénégal	4,7	8,7	5,8	0,2	-4,4	-1,0
Togo	10,3	4,8	8,7	2,5	1,4	1,9
<b>UEMOA</b>	<b>6,8</b>	<b>9,2</b>	<b>7,4</b>	<b>1,4</b>	<b>0,4</b>	<b>1,1</b>

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

## 2.3 – Evolution des prix des biens et des services

L'évolution des prix dans l'UEMOA en 2009 a été quasiment de même ampleur pour les biens et les services. En effet, la progression des prix s'est établie à 1,1% pour les biens et à 1,0% pour les services. En tenant compte de leurs poids dans l'IHPC, la contribution des biens et des services à l'inflation totale en 2009 est ressortie respectivement à 0,8 point et 0,3 point de pourcentage (cf. tableau 10 en annexe).

La plus forte progression des prix des services a été enregistrée au Burkina, en rapport avec le renchérissement des loyers, des frais de couture et de la rubrique « cinéma, théâtres et Concerts ». Par contre, les prix des services sont ressortis en repli en Côte d'Ivoire, en liaison avec la diminution des tarifs de communications téléphoniques, et en Guinée-Bissau, en raison de la baisse des tarifs de transport. Pour les biens, le taux d'inflation est plus élevé au Niger, en rapport notamment avec l'augmentation des prix des céréales et des légumes.

**Tableau 7 : Evolution des prix des biens et des services dans les pays de l'UEMOA en 2009 (en pourcentage)**

	<b>biens</b>	<b>services</b>	<b>total</b>
Bénin	2,2	2,0	2,2
Burkina	0,8	6,5	2,6
Côte d'Ivoire	1,9	-0,4	1,0
Guinée-Bissau	-1,2	-4,4	-1,6
Mali	2,1	3,4	2,2
Niger	5,2	0,9	4,3
Sénégal	-2,1	1,4	-1,0
Togo	1,5	2,8	1,9
<b>UEMOA</b>	<b>1,1</b>	<b>1,0</b>	<b>1,1</b>

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

La décomposition des biens selon la durabilité indique une hausse plus marquée des prix des biens durables (+2,7%). La progression des prix s'est située à 0,1% pour les biens semi-durables et à 1,2% pour les biens non durables.

#### **2.4 – Analyse des divergences d'évolution de l'inflation dans les Etats en 2009**

La divergence des niveaux d'inflation dans les pays de l'UEMOA, observée au cours des années passées, a persisté en 2009. En effet, l'écart-type de la distribution des taux d'inflation en moyenne est ressorti à 2,0 points de pourcentage en 2009, stable par rapport à 2008 (cf. tableau 5 en annexe).

Cette disparité des taux d'inflation dans les Etats de l'Union s'explique essentiellement par les différences dans les structures de consommation des ménages. A cet égard, deux groupes de pays peuvent être distingués.

Le premier groupe est composé de la Guinée-Bissau et du Sénégal, qui ont enregistré un taux d'inflation négatif. Dans ces deux pays, les produits alimentaires ont contribué à la baisse des prix, en rapport avec le repli du prix du riz et du pain<sup>7</sup> conjugué au poids relativement plus

<sup>7</sup> La pondération du pain est de 4,5% au Sénégal et 1,9% en Guinée-Bissau contre moins de 1,5% dans les autres pays.

important de ces produits dans le panier de la ménagère. En outre, le repli des prix en Guinée-Bissau a été accentué par l'amélioration de l'approvisionnement des marchés, entraînant une diminution des pénuries constatées au cours des années précédentes.

Le deuxième groupe comprend les autres pays membres de l'Union qui ont enregistré un niveau d'inflation positif allant de 1,0% en Côte d'Ivoire à 4,3% au Niger. Cette hausse des prix est imprimée, notamment par une rigidité à la baisse des prix des céréales locales (mil, maïs, sorgho), amplifiée par le poids élevé de ces produits dans la consommation, en particulier dans les pays sahéliens, au Bénin et au Togo.

## 2.5 – Ecart d'inflation par rapport aux principaux partenaires

**Une décélération du rythme de progression des prix a été observée au niveau mondial.** Ainsi, le taux d'inflation dans l'ensemble des pays partenaires de l'UEMOA est passé de 5,4% en 2008 à 2,9% en 2009, en rapport avec les conséquences de la crise économique et financière.

L'UEMOA a enregistré en moyenne en 2009 un différentiel d'inflation favorable vis-à-vis de ses principaux partenaires commerciaux. Ce différentiel a atteint 1,8 point de pourcentage par rapport à l'ensemble des partenaires, en particulier 18,2 points et 11,3 points respectivement à l'égard du Ghana et du Nigeria. Par contre, un différentiel d'inflation défavorable de 0,8 point de pourcentage est observé par rapport à la Zone euro.

La remontée du taux d'inflation au Ghana et au Niger s'explique en partie par la dépréciation de leur monnaie en 2009 par rapport aux principales devises. Ainsi, par rapport au franc CFA, le cedi et la naïra se sont dépréciés en moyenne de 17,6% et 18,4% en 2009.

**Tableau 8 : Taux d'inflation en moyenne annuelle dans les principaux pays partenaires de l'UEMOA (en pourcentage)**

	2008	2009
Zone euro	3,3	0,3
France	3,2	0,1
Etats-Unis	3,9	-0,4
Japon	1,4	-1,3
Ghana	16,5	19,3
Nigeria	11,5	12,4
<b>Ensemble des partenaires</b>	<b>5,4</b>	<b>2,9</b>

Source : FMI, banques centrales.

**Au total**, la décélération de l'inflation dans l'UEMOA en 2009 résulte de la baisse des cours internationaux des produits alimentaires et du pétrole brut. En dépit de la progression de la production céréalière de la campagne agricole 2008/2009, les prix des céréales locales en 2009 sont restés en moyenne au dessus de leurs niveaux de 2008. Ainsi, la progression des prix est essentiellement imputable au renchérissement des produits locaux. Le taux d'inflation sous-jacente en 2009 a également été moins important qu'en 2008. En outre, l'UEMOA a enregistré un différentiel d'inflation favorable par rapport à l'ensemble de ses partenaires économiques, à l'exception de la Zone euro.

### III. PERSPECTIVES D'EVOLUTION DE L'INFLATION

Les projections de l'inflation en 2010 sont basées sur des hypothèses relatives à l'environnement international et national. Elles ont trait aux principaux déterminants de l'inflation dans la Zone UEMOA, notamment l'évolution de la production céréalière, ainsi que l'évolution des cours internationaux des produits alimentaires importés, du baril de pétrole brut et du dollar.

#### **- Environnement international**

- Dans le prolongement de la tendance observée depuis le second semestre 2009, les projections en 2010 tablent sur un **cours moyen du pétrole brut à 85 dollars en 2010 contre 63 dollars en 2009**. Cette hypothèse repose sur les anticipations d'une reprise de la croissance, notamment dans les pays développés et ceux émergents. Ce niveau projeté des cours du pétrole brut induirait une hausse des prix à la pompe des carburants dans l'UEMOA. Pour tenir compte des incertitudes sur l'évolution des cours du pétrole brut, un scénario optimiste (un cours moyen du pétrole brut de 80 dollars le baril ) et un scénario pessimiste (un cours moyen du pétrole brut de 90 dollars le baril ) ont été retenus.
- **Le taux de change de l'euro par rapport au dollar est projeté en baisse en 2010 par rapport à 2009**, dans un contexte marqué par une reprise plus rapide de l'activité aux Etats-Unis par rapport à la Zone euro (taux de croissance du PIB de 3,1% aux Etats-Unis contre 1,0% dans la Zone euro) et par la crise en Grèce. Ainsi, contrairement aux autres années, le taux de change euro/dollar en 2009 aura un effet amplificateur de la hausse des cours mondiaux des matières premières, notamment du pétrole. Le cours moyen de l'euro en 2010 est projeté à 1,37 dollar contre 1,39 dollar observé en 2009.
- **Les prix des produits alimentaires importés, notamment ceux du riz et du sucre devraient remonter en 2010**. En effet, la hausse des cours du riz induite notamment par la baisse de la production et les restrictions à l'exportation observées en Inde et en

Thaïlande et la flambée récente des cours du sucre résultant d'une diminution de la production, en particulier, en Inde et au Brésil, pourraient se répercuter sur les prix domestiques de ces denrées ;

- **Le taux d'inflation en moyenne dans la Zone euro** est prévu à 1,1% en 2010 contre 0,3% en 2009.

#### **- Environnement interne**

- **Il est attendu une hausse des prix des céréales locales.** En effet, selon les dernières estimations disponibles, la production céréalière de la campagne 2009/2010 pour l'UEMOA, serait en repli de 6,0% par rapport à la campagne 2008/2009. Celle de 2010/2011 est projetée en hausse sous l'hypothèse d'une pluviométrie normale en 2010.

Outre les hypothèses formulées ci-dessus, les projections des prix en 2010 tablent sur la poursuite, dans les Etats de l'Union, de politiques budgétaires axées sur une meilleure qualité de la dépense publique. Par ailleurs, elles supposent le maintien d'une politique monétaire prudente, traduite par une progression de la liquidité globale en adéquation avec l'évolution de l'activité économique. En outre, l'IHPC base 2008, remplacera en 2010 l'IHPC base 1996 (voir encadré 4).

#### **Encadré 3 : Facteurs susceptibles d'alimenter la hausse des prix en 2010**

*Les tensions sur les cours mondiaux du sucre, la hausse conjuguée des cours du pétrole brut et du taux de change du dollar, les perturbations dans la distribution de l'électricité et les résultats mitigés de la campagne agricole 2009/2010 dans certains Etats de l'Union sont les principaux facteurs susceptibles d'alimenter des tensions inflationnistes dans l'UEMOA en 2010.*

*Les cours mondiaux du sucre ont enregistré une progression régulière depuis le début de l'année 2009, passant de 18,9 cent US/pound en janvier 2009 à 29,5 cent US/pound en mars 2010, soit une hausse de 33,7%. Cette flambée des cours du sucre est due à une baisse de la production dans les deux principaux pays producteurs, à savoir l'Inde et le Brésil. La hausse des cours est également soutenue par la production croissante de biocarburants à partir de la canne à sucre. La progression des cours sur le marché mondial a commencé à se répercuter en partie sur les prix dans l'Union, importatrice nette de sucre. La hausse en glissement annuel des prix domestiques du sucre en janvier 2010 est de 6,0% pour l'UEMOA. Compte tenu de l'ampleur des tensions sur les cours internationaux, de nouvelles augmentations du prix du sucre pourraient être observées dans les pays de l'UEMOA au cours des prochains mois.*

*La tendance à la hausse des cours mondiaux du pétrole brut, amorcée en mars 2009, s'est poursuivie tout au long de l'année et s'est maintenue au cours des premiers mois de l'année 2010. Une progression des cours de 81,7% est enregistrée à fin mars 2010 en rythme annuel. Cette progression des cours du pétrole pourrait se poursuivre. Par ailleurs, la période récente a été marquée par une remontée des cours du pétrole concomitamment à une appréciation du dollar par rapport à l'euro. Le taux de change de l'euro est passé de*

1,4914 dollar en novembre 2009 à 1,3569 dollar en février 2010, soit une baisse de 9,0% en quatre mois. Ainsi, l'appréciation de l'euro constatée au cours des années précédentes risque de ne pas jouer le rôle d'amortisseur de l'impact de la flambée des cours du pétrole en 2010. En outre, la persistance des difficultés des sociétés de raffinage dans la sous-région (Côte d'Ivoire, Nigeria, Sénégal, etc.) pourrait engendrer des perturbations dans la distribution de produits pétroliers dans la Zone. Au cours des premiers mois de l'année 2010, des pénuries de carburants ont déjà été constatées au Bénin et au Sénégal.

Dans l'UEMOA, les énergies hydro-électrique, thermique et solaire sont les trois types d'énergie les plus utilisés. Le secteur de l'énergie électrique est caractérisé par la prépondérance de la production d'origine thermique. La prédominance de la composante thermique, grosse utilisatrice de fuel comme consommation intermédiaire, rend le secteur de l'électricité vulnérable aux chocs pétroliers. Le renchérissement du pétrole a eu pour conséquence un accroissement du poids des dépenses de combustibles dans les charges d'exploitation des entreprises du secteur, dans un contexte de relative stabilité des tarifs de l'électricité dans l'Union. La situation financière de ces entreprises s'est pour la plupart dégradée, conduisant à une réduction des investissements de réhabilitation et d'agrandissement du parc de production et accroissant ainsi les délestages.

Le déficit de production électrique observé au cours des années passées a été aggravé en 2010 par la baisse de la pluviométrie qui affecte le fonctionnement des barrages hydro-électriques de la Côte d'Ivoire et du Ghana, et la panne survenue dans une centrale thermique en Côte d'Ivoire. La diminution de l'offre dans ces deux pays exportateurs d'énergie vers d'autres pays de l'UEMOA (Bénin, Burkina, Mali, Togo) a accru les délestages dans l'Union.

La persistance de ces perturbations dans les Etats de l'Union pourrait se traduire par une hausse des prix à travers deux principaux canaux. Le premier est la réduction de l'offre de production dans certaines filières industrielles à forte utilisation d'énergie. Le second est relatif à l'augmentation du coût de production des entreprises qui ont recours à des sources alternatives d'alimentation en énergie (groupes électrogènes, etc.) plus onéreuses. Par ailleurs, la nécessité d'équilibrer les comptes des sociétés de distribution de l'énergie électrique, pour la plupart déficitaires, pourrait entraîner une hausse des tarifs de l'électricité (hausse déjà observée au Bénin en avril 2010).

Selon les estimations disponibles, la production céréalière de la campagne agricole 2009/2010 dans l'UEMOA est en baisse de 6,0% par rapport à la campagne 2008/2009. Des risques importants de hausse des prix des céréales locales existent au Burkina et au Niger où la baisse de la production par rapport à la campagne précédente a atteint respectivement 16,8% et 28,4%. La remontée des prix des céréales locales, perceptible dans ces pays en février 2010, devrait se poursuivre jusqu'à l'arrivée des récoltes de la campagne agricole 2010/2011 au troisième trimestre 2010.

Pour les céréales importées, le prix du riz sur le marché international doit être suivi avec attention compte tenu de son poids relativement important dans la consommation. En effet, la baisse de la production et les restrictions à l'exportation observées en Inde et en Thaïlande pourraient induire à terme des tensions sur le prix du riz dans l'Union.

Sur cette base, **une remontée de l'inflation serait observée au premier trimestre 2010**. Le taux d'inflation en glissement annuel s'établirait à 0,1% à fin mars 2010 contre -1,8% à fin décembre 2009. Cette évolution résulterait de la hausse des prix des carburants, en rapport avec la progression des cours mondiaux du pétrole brut. Par ailleurs, l'incidence de la flambée

des cours internationaux du pétrole brut sur les prix domestiques contribuerait à l'orientation haussière de l'inflation.

En moyenne, l'inflation dans l'UEMOA ressortirait à -0,5% au premier trimestre 2010 contre 5,3% à la même période de 2009.

**Tableau 9 : Evolution des taux d'inflation à fin mars 2009 et fin mars 2010 (en %)**

Pays	Inflation en glissement annuel		Inflation en moyenne	
	Réalisations mars 2009	Estimations mars 2010	Réalisations mars 2009	Estimations mars 2010
Bénin	3,2	2,0	5,8	0,2
Burkina	6,8	1,8	7,8	0,7
Côte d'Ivoire	3,6	-0,5	5,5	-1,0
Guinée-Bissau	5,1	-0,3	6,7	-2,6
Mali	5,3	2,5	5,6	2,4
Niger	8,7	-1,9	10,3	-2,6
Sénégal	1,5	-0,5	1,8	-0,4
Togo	6,4	0,3	7,0	-0,8
<b>UEMOA</b>	<b>4,0</b>	<b>0,1</b>	<b>5,3</b>	<b>-0,5</b>

Sources : INS et BCEAO.

**L'accélération de l'inflation attendue au premier trimestre devrait se poursuivre sur l'ensemble de l'année 2010**, en relation avec les anticipations de progression des prix des carburants, des céréales et des produits alimentaires importés. Ainsi, à fin décembre 2010, le taux d'inflation en glissement annuel est projeté à 2,5%. Il se situerait dans un intervalle allant de 1,5% à 3,2%, en tenant compte des scénarios sur l'évolution des prix du pétrole en 2010.

**Tableau 10 : Evolution de l'inflation en glissement annuel dans l'Union (en %)**

	2008	2009	2010 (*)
Bénin	9,9	-2,9	3,3
Burkina	11,6	-0,3	3,2
Côte d'Ivoire	9,0	-1,6	2,1
Guinée-Bissau	8,7	-6,4	2,7
Mali	7,8	1,7	3,0
Niger	13,6	-3,1	4,6
Sénégal	4,2	-2,1	2,0
Togo	8,0	-2,4	2,2
<b>UEMOA</b>	<b>8,3</b>	<b>-1,8</b>	<b>2,5</b>

Sources: INS, BCEAO.

(\*) : Projections.

Le taux d'inflation, en moyenne annuelle dans l'UEMOA, s'établirait à 1,2% en 2010 contre 1,1% en 2009. Il ressortirait à 0,6% dans le scénario optimiste et à 1,6% dans le scénario pessimiste.

**Tableau 11 : Evolution de l'inflation en moyenne dans l'UEMOA (en %)**

	2008	2009	2010 (*)
Bénin	7,9	2,2	1,0
Burkina	10,7	2,6	2,7
Côte d'Ivoire	6,3	1,0	1,0
Guinée-Bissau	10,4	-1,6	0,4
Mali	9,2	2,2	2,5
Niger	11,3	4,3	1,2
Sénégal	5,8	-1,0	0,8
Togo	8,5	1,9	0,7
<b>UEMOA</b>	<b>7,4</b>	<b>1,1</b>	<b>1,2</b>

Sources : INS, BCEAO.

(\*) : Projections

#### **Encadré 4 : Adoption de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation base 2008**

Le Conseil des Ministres de l'Union a adopté en mars 2010, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation base 2008 (IPHPC 2008), en remplacement de celui mis en place en 1997 (IHPC 1996) et qui ne reflétait plus suffisamment les habitudes de consommation des ménages. Les pondérations du nouvel indice ont été déterminées à partir d'une enquête sur la consommation des ménages réalisée en 2008 dans les principales agglomérations de chaque pays (Cotonou, Ouagadougou, Abidjan, Bissau, Bamako, Niamey, Dakar, Lomé). Les améliorations suivantes ont été apportées par l'IHPC 2008.

**Nouvelle structure de consommation :** l'IHPC 2008 a permis de mettre à jour les pondérations des biens et services et a pris en compte les nouveaux produits comme la téléphonie mobile, l'internet, etc. De même, il intègre les nouveaux types de point de vente qui se sont développés, reflétant les changements dans les habitudes d'approvisionnement des ménages.

**Rapprochement aux normes internationales :** l'IHPC1996 avait été conçu en conformité avec les normes statistiques internationales de l'époque. Du fait de l'éloignement de cette base, certains concepts ont évolué. Ainsi, la méthodologie de l'IHPC 2008 s'est conformée aux normes de qualité actuellement admises en matière de collecte et de traitement des prix. En particulier, la formule de calcul des indices de variétés hétérogènes a été revue pour l'IHPC 2008. La moyenne arithmétique des indices est remplacée par une moyenne géométrique beaucoup moins sensible aux valeurs extrêmes et permettant le chaînage des indices. Par ailleurs, afin de mieux prendre en compte la saisonnalité de certains produits de consommation, des pondérations mensuelles sont utilisées. De même, la méthodologie de suivi et de calcul des indices de certaines variétés relativement complexes (téléphonie, électricité, logement, etc.) a été améliorée.

**Elargissement du champ de la consommation :** le champ de la consommation de l'IHPC 2008 prend en compte un certain nombre de dépenses de consommation comme les biens d'occasion, certaines assurances, la téléphonie mobile, etc., non couvertes par l'IHPC 1996.

Toutefois, comme pour l'IHPC 1996, l'IHPC 2008 ne couvre que la plus grande agglomération dans chaque Etat membre de l'UEMOA. Trois raisons ont motivé ce choix : le coût élevé des enquêtes budget-consommation des ménages au plan national par rapport au gain en précision statistique ; la faiblesse des ressources financières allouées aux INS pour la production régulière de l'IHPC et la nécessité de disposer des indices dans de brefs délais.



## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le taux d'inflation dans l'UEMOA a enregistré une décélération en 2009, après les fortes tensions observées en 2008. Cette évolution est la conséquence du retournement de la tendance haussière des cours mondiaux du pétrole brut et des produits alimentaires à partir du second semestre 2008, en rapport avec l'exacerbation de la crise économique mondiale. Par ailleurs, les bonnes récoltes agricoles de la campagne 2008/2009 ont permis d'assurer une meilleure offre céréalière en 2009, atténuant ainsi, la hausse des prix des produits alimentaires.

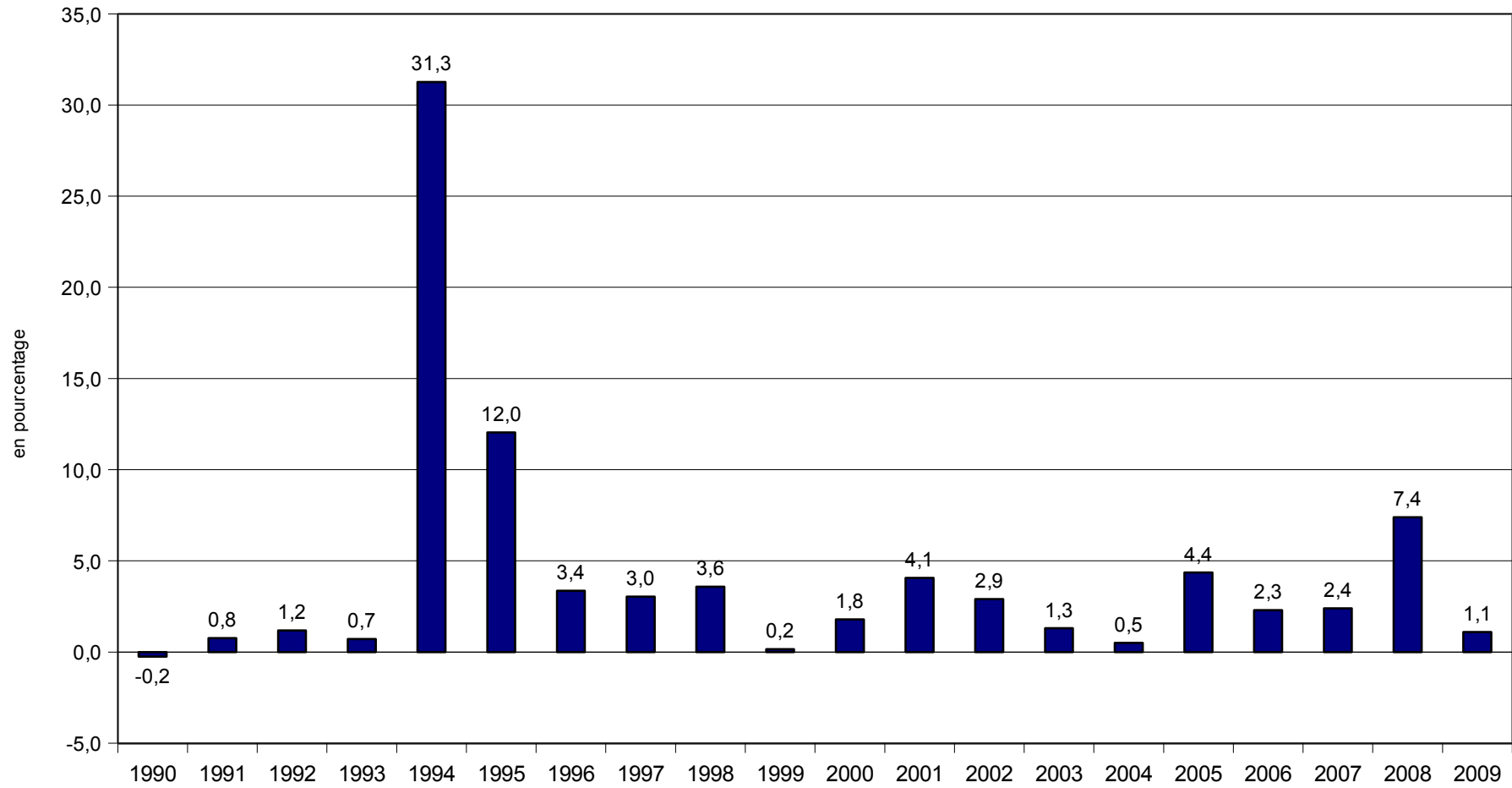
Les projections pour l'année 2010 tablent sur une remontée du taux d'inflation, en rapport avec les tensions observées sur les cours mondiaux du pétrole brut et la hausse des prix de certains produits alimentaires importés, notamment le sucre. La dépréciation de l'euro par rapport au dollar devrait également avoir un impact haussier sur l'inflation dans la Zone UEMOA. Par ailleurs, la baisse de la production céréalière au Burkina et surtout au Niger alimenterait les tensions sur les prix des céréales locales.

Pour contenir les tensions inflationnistes, les Etats membres de l'UEMOA devraient veiller à un meilleur approvisionnement des marchés céréaliers, notamment en facilitant les flux entre les pays de l'Union excédentaires et ceux déficitaires. Par ailleurs, ils devraient accélérer la mise en œuvre des plans de relance de la production agricole, adoptés au niveau communautaire en 2008. Pour sa part, la Banque Centrale, dont l'objectif principal est d'assurer la stabilité des prix, devrait poursuivre les actions visant en particulier, l'adéquation entre l'évolution de la liquidité globale et celle de l'activité économique.



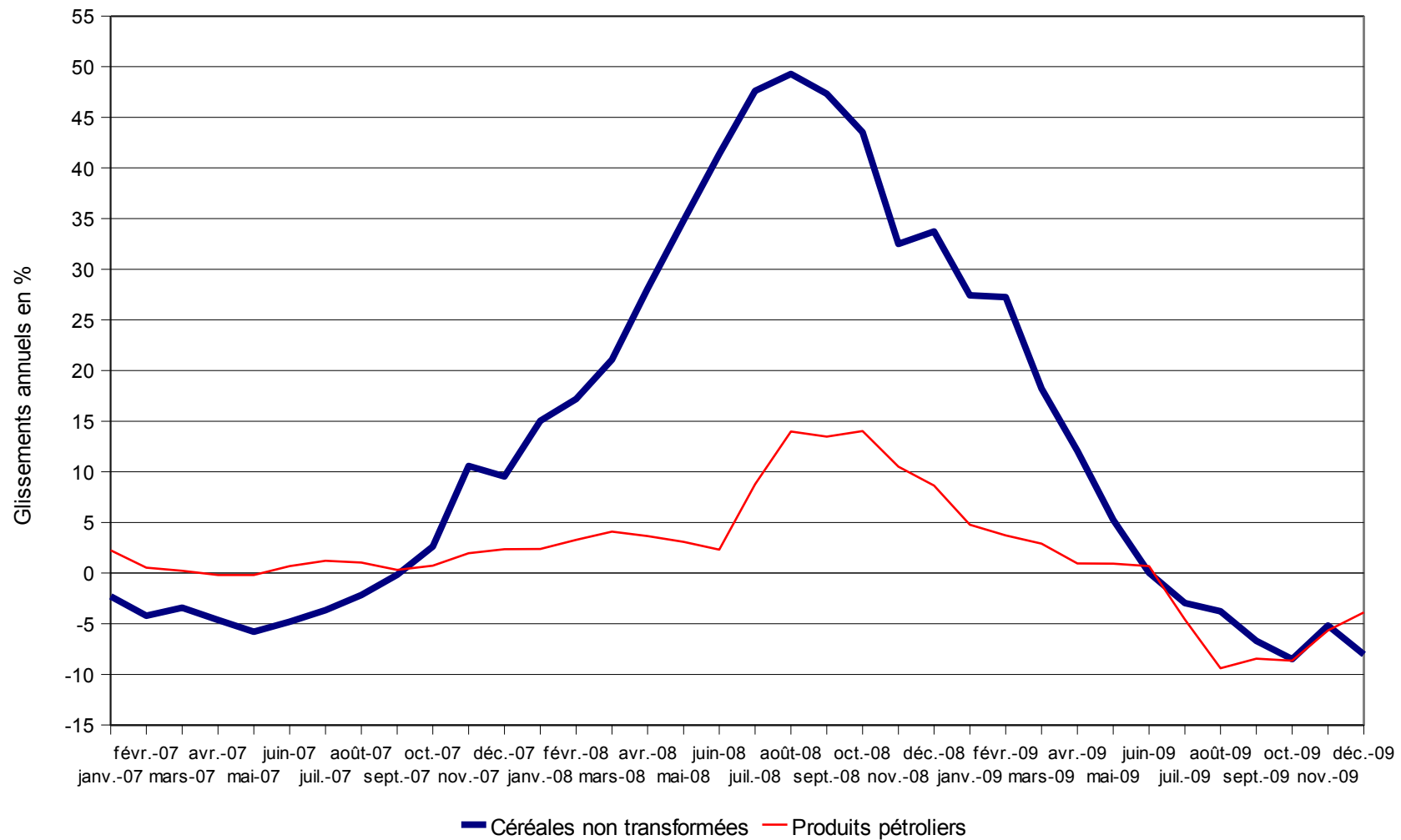
## **ANNEXES**

**Graphique 1 : Evolution de l'inflation en moyenne annuelle dans l'UEMOA de 1990 à 2009**



Sources : Instituts Nationaux de la Statistique.

**Graphique 2 : Evolution des prix des céréales non transformées et des produits pétroliers dans l'UEMOA**



Sources : Instituts Nationaux de la Statistique.

**Tableau 1 : Niveaux des indices harmonisés des prix à la consommation (IHPC)**

Base 100 =1996 (1)

Périodes	COTONOU			OUAGADOUGOU			ABIDJAN			BISSAU			BAMAKO		
	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.
<b>Pondérations par fonction</b>	<b>100</b>	<b>38,32</b>	<b>61,68</b>	<b>100</b>	<b>32,09</b>	<b>67,91</b>	<b>100</b>	<b>30,98</b>	<b>69,02</b>	<b>100</b>	<b>59,72</b>	<b>40,28</b>	<b>100</b>	<b>48,32</b>	<b>51,68</b>
<b>Pondérations par pays en %</b>	<b>8,81</b>	<b>9,13</b>	<b>8,61</b>	<b>6,78</b>	<b>5,58</b>	<b>7,35</b>	<b>38,46</b>	<b>32,28</b>	<b>42,4</b>	<b>1,44</b>	<b>2,33</b>	<b>0,12</b>	<b>8,65</b>	<b>11,32</b>	<b>6,15</b>
<b>2004</b>	<b>125,1</b>	<b>117,0</b>	<b>130,1</b>	<b>116,1</b>	<b>106,1</b>	<b>120,9</b>	<b>126,8</b>	<b>125,6</b>	<b>127,3</b>	<b>98,3</b>	<b>97,9</b>	<b>98,8</b>	<b>107,1</b>	<b>98,9</b>	<b>114,7</b>
<b>2005</b>	<b>131,8</b>	<b>127,7</b>	<b>134,3</b>	<b>123,6</b>	<b>121,5</b>	<b>124,6</b>	<b>131,7</b>	<b>128,6</b>	<b>133,1</b>	<b>101,6</b>	<b>101,4</b>	<b>101,8</b>	<b>113,9</b>	<b>110,1</b>	<b>117,5</b>
<b>2006</b>	<b>136,7</b>	<b>126,8</b>	<b>142,9</b>	<b>126,5</b>	<b>120,5</b>	<b>129,3</b>	<b>135,0</b>	<b>132,2</b>	<b>136,2</b>	<b>103,6</b>	<b>101,9</b>	<b>106,0</b>	<b>115,7</b>	<b>109,4</b>	<b>121,5</b>
<b>2007</b>	<b>138,5</b>	<b>125,8</b>	<b>146,5</b>	<b>126,2</b>	<b>119,2</b>	<b>129,5</b>	<b>137,5</b>	<b>139,3</b>	<b>136,7</b>	<b>108,3</b>	<b>107,9</b>	<b>109,0</b>	<b>117,3</b>	<b>112,3</b>	<b>122,0</b>
<b>2008</b>	<b>149,5</b>	<b>148,4</b>	<b>150,2</b>	<b>139,6</b>	<b>147,0</b>	<b>136,1</b>	<b>146,2</b>	<b>155,5</b>	<b>142,0</b>	<b>119,7</b>	<b>125,1</b>	<b>111,6</b>	<b>128,1</b>	<b>126,9</b>	<b>129,1</b>
<b>2009</b>	<b>152,8</b>	<b>156,7</b>	<b>150,3</b>	<b>143,3</b>	<b>150,7</b>	<b>139,8</b>	<b>147,7</b>	<b>160,7</b>	<b>141,8</b>	<b>117,7</b>	<b>124,3</b>	<b>108,0</b>	<b>130,9</b>	<b>130,8</b>	<b>131,0</b>
2008 Janvier	141,7	134,3	146,3	131,7	128,4	133,3	139,0	140,2	138,5	110,5	111,4	109,2	119,8	115,1	124,2
Février	141,6	133,8	146,4	131,8	128,1	133,5	140,8	145,4	138,8	112,5	114,8	109,1	120,6	116,4	124,5
Mars	145,4	140,0	148,8	132,3	129,6	133,6	142,8	151,5	138,9	111,1	112,3	109,3	121,8	117,9	125,4
Avril	144,9	139,1	148,5	133,0	131,8	133,6	143,8	154,6	139,0	115,4	118,8	110,4	125,6	123,7	127,4
Mai	148,3	147,5	148,8	139,0	149,6	134,0	145,5	157,1	140,2	116,2	121,2	108,8	126,8	125,2	128,3
Juin	148,2	147,5	148,6	145,3	168,2	134,5	146,5	160,3	140,3	121,5	127,9	112,0	129,9	130,2	129,6
Juillet	152,9	155,6	151,2	142,4	158,1	135,0	149,8	164,4	143,2	123,8	132,3	111,2	133,5	136,3	130,9
Août	156,2	159,8	154,0	144,7	157,7	138,6	150,2	161,9	144,9	125,9	135,4	111,8	134,4	136,5	132,5
Septembre	153,8	155,5	152,7	144,2	156,8	138,2	150,3	159,6	146,2	125,0	132,1	114,5	134,2	135,8	132,7
Octobre	154,4	157,2	152,7	144,5	156,3	138,9	149,3	155,4	146,5	125,4	132,7	114,5	132,1	133,0	131,3
Novembre	153,2	154,2	152,6	143,5	152,3	139,3	147,1	155,0	143,6	125,9	133,0	115,4	129,7	127,9	131,4
Décembre	153,7	156,1	152,2	143,1	147,6	140,9	149,0	160,2	144,0	122,7	128,8	113,7	128,4	125,2	131,4
2009 Janvier	152,4	157,5	149,2	142,3	147,9	139,7	148,9	162,0	143,1	120,7	126,5	112,2	127,2	123,8	130,4
Février	151,0	154,1	149,1	143,0	149,1	140,1	149,0	162,4	142,9	119,0	123,7	112,1	127,1	123,7	130,2
Mars	150,0	150,7	149,6	141,4	144,6	139,8	147,9	159,6	142,6	116,8	121,2	110,2	128,3	125,4	131,0
Avril	151,8	154,9	149,9	141,5	146,4	139,2	148,3	163,0	141,6	116,5	122,3	107,8	129,6	128,4	130,7
Mai	155,3	163,0	150,5	143,9	153,2	139,5	149,4	166,9	141,5	118,7	125,8	108,3	129,7	128,9	130,4
Juin	152,5	157,2	149,6	144,4	154,1	139,8	147,7	163,4	140,6	120,1	129,0	106,9	130,4	130,3	130,5
Juillet	158,1	169,3	151,1	144,6	156,3	139,0	148,0	163,2	141,1	119,7	127,6	108,0	133,8	136,9	130,9
Août	154,7	161,6	150,5	144,1	154,8	139,1	148,1	163,7	141,2	118,6	127,3	105,7	133,6	136,3	131,1
Septembre	153,7	157,7	151,2	143,9	153,0	139,6	147,0	159,0	141,6	117,1	124,0	107,0	135,3	139,3	131,5
Octobre	152,3	154,7	150,8	143,2	149,9	140,1	145,4	154,2	141,5	115,4	122,0	105,6	132,6	133,8	131,5
Novembre	151,9	153,6	150,8	144,3	151,5	140,9	145,8	155,2	141,5	114,9	120,7	106,4	132,5	133,4	131,7
Décembre	149,3	146,3	151,2	142,6	147,5	140,3	146,6	155,9	142,4	114,9	121,2	105,5	130,5	128,9	132,1

(1) Sauf l'indice Guinée - Bissau qui est en base (100= Juillet 2001 - Juin 2002).

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

**Tableau 1 (suite de fin) : Niveaux des indices harmonisés des prix à la consommation (IHPC)**

*Base 100 =1996 (1)*

Périodes	NIAMEY			DAKAR			LOME			UEMOA		
	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.
<b>Pondérations par fonction</b>	<b>100</b>	<b>43,55</b>	<b>56,45</b>	<b>100</b>	<b>40,32</b>	<b>59,68</b>	<b>100</b>	<b>36,67</b>	<b>63,33</b>	<b>100</b>	<b>36,91</b>	<b>63,09</b>
<b>Pondérations par pays en %</b>	<b>6,21</b>	<b>7,33</b>	<b>5,48</b>	<b>22,87</b>	<b>24,98</b>	<b>22,55</b>	<b>6,78</b>	<b>6,74</b>	<b>6,95</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>2004</b>	<b>114,5</b>	<b>116,2</b>	<b>113,3</b>	<b>110,5</b>	<b>114,1</b>	<b>108,1</b>	<b>115,3</b>	<b>103,0</b>	<b>122,4</b>	<b>119,7</b>	<b>116,4</b>	<b>121,6</b>
<b>2005</b>	<b>123,5</b>	<b>133,4</b>	<b>115,9</b>	<b>112,4</b>	<b>118,4</b>	<b>108,3</b>	<b>123,1</b>	<b>113,9</b>	<b>128,5</b>	<b>124,9</b>	<b>123,7</b>	<b>125,5</b>
<b>2006</b>	<b>123,5</b>	<b>130,7</b>	<b>118,0</b>	<b>114,8</b>	<b>120,0</b>	<b>111,2</b>	<b>125,9</b>	<b>112,8</b>	<b>133,5</b>	<b>127,7</b>	<b>124,8</b>	<b>129,4</b>
<b>2007</b>	<b>123,6</b>	<b>129,9</b>	<b>118,8</b>	<b>121,5</b>	<b>128,8</b>	<b>116,5</b>	<b>127,1</b>	<b>114,9</b>	<b>134,1</b>	<b>130,7</b>	<b>129,8</b>	<b>131,2</b>
<b>2008</b>	<b>137,6</b>	<b>156,6</b>	<b>122,9</b>	<b>128,5</b>	<b>141,1</b>	<b>120,0</b>	<b>138,2</b>	<b>138,3</b>	<b>138,1</b>	<b>140,3</b>	<b>147,6</b>	<b>136,1</b>
<b>2009</b>	<b>143,5</b>	<b>172,8</b>	<b>120,9</b>	<b>127,1</b>	<b>136,9</b>	<b>120,5</b>	<b>140,8</b>	<b>141,7</b>	<b>140,3</b>	<b>141,9</b>	<b>151,0</b>	<b>136,5</b>
2008 Janvier	127,9	136,0	121,7	124,7	134,4	118,1	132,3	126,5	135,6	133,5	134,5	133,0
Février	129,6	139,7	121,8	125,3	135,6	118,4	131,8	125,2	135,6	134,6	136,9	133,2
Mars	130,5	142,0	121,6	125,6	135,9	118,6	132,0	126,3	135,3	135,9	139,9	133,6
Avril	130,2	140,8	122,0	126,1	137,1	118,7	135,8	136,9	135,2	137,1	142,8	133,8
Mai	132,7	145,3	123,0	126,0	136,0	119,2	139,6	146,3	135,8	138,9	146,3	134,6
Juin	136,1	152,8	123,2	126,6	137,4	119,3	138,7	145,4	134,9	140,4	150,0	134,8
Juillet	143,7	169,5	123,8	127,9	139,5	120,1	140,9	150,8	135,1	143,2	154,6	136,6
Août	143,5	167,9	124,7	131,2	145,4	121,6	145,7	152,6	141,8	145,0	155,7	138,8
Septembre	144,7	171,8	123,8	133,6	151,2	121,7	139,5	133,6	142,9	145,0	154,8	139,3
Octobre	143,0	167,9	123,8	134,0	152,5	121,5	139,1	135,0	141,5	144,5	153,4	139,2
Novembre	143,8	170,1	123,5	130,8	144,8	121,4	139,0	134,7	141,4	142,6	150,4	138,0
Décembre	145,4	175,9	121,9	129,8	143,0	120,9	143,3	146,3	141,6	143,3	152,3	138,0
2009 Janvier	143,0	171,6	120,9	127,5	139,7	119,2	142,7	145,4	141,1	142,2	151,5	136,7
Février	143,0	172,6	120,2	127,6	139,4	119,6	140,7	140,7	140,6	142,0	151,0	136,7
Mars	141,8	168,8	121,0	127,5	138,6	120,0	140,4	139,3	141,0	141,3	149,0	136,8
Avril	140,6	166,0	121,0	126,6	136,6	119,9	140,0	141,6	139,1	141,4	150,5	136,1
Mai	142,4	170,7	120,6	125,5	133,6	120,0	141,2	144,8	139,1	142,3	152,8	136,1
Juin	145,8	177,9	121,0	125,0	131,9	120,4	142,0	146,4	139,5	141,7	151,8	135,8
Juillet	146,5	179,2	121,3	125,5	133,1	120,4	145,0	152,8	140,4	143,0	154,4	136,3
Août	146,8	180,5	120,8	127,3	136,2	121,3	142,5	146,7	140,1	142,9	154,2	136,3
Septembre	145,9	177,6	121,4	128,0	138,1	121,1	137,0	131,6	140,1	142,2	151,7	136,7
Octobre	142,6	170,0	121,5	129,4	141,6	121,1	139,2	136,8	140,5	141,4	149,6	136,6
Novembre	142,9	171,4	120,9	128,6	138,8	121,7	139,2	136,1	141,0	141,4	149,2	136,9
Décembre	140,9	167,1	120,7	127,0	135,0	121,7	139,9	137,8	141,0	140,8	146,9	137,2

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

**Tableau 2 : Evolution en moyenne annuelle du niveau général des prix en 2009***(en pourcentage)*

Fonctions	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	5,6	2,5	3,4	-0,6	3,0	10,3	-3,0	2,4	<b>2,3</b>
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	7,1	1,4	0,0	7,2	-9,0	1,4	-1,6	2,6	<b>0,1</b>
Habillement	-0,0	3,5	1,4	-3,0	2,6	-2,7	-2,5	-0,7	<b>0,0</b>
Logement	2,7	10,7	-2,2	0,0	0,2	1,9	1,3	3,0	<b>0,5</b>
Ameublement	1,2	-0,1	2,5	-5,2	6,7	3,9	3,2	2,9	<b>2,8</b>
Santé	0,4	0,7	0,2	-6,8	8,4	-2,1	2,9	1,1	<b>1,0</b>
Transport	-4,8	-1,9	0,1	-10,7	0,4	-8,8	-1,5	3,7	<b>-1,3</b>
Communication	0,1	0,0	-9,5	3,9	-16,1	0,2	0,0	-0,0	<b>-6,3</b>
Loisirs et culture	-0,5	1,4	0,9	-10,1	-2,3	-1,9	-0,9	-0,1	<b>-0,0</b>
Enseignement	-0,0	-0,0	2,1	-5,2	3,3	7,8	3,4	-6,3	<b>1,8</b>
Restaurants et Hôtels	3,5	7,4	0,9	0,5	11,4	-0,6	4,1	0,1	<b>2,0</b>
Autres biens	0,7	-3,1	3,1	-2,6	-1,6	-2,0	-0,3	0,8	<b>1,0</b>
<b>Ensemble</b>	<b>2,2</b>	<b>2,6</b>	<b>1,0</b>	<b>-1,6</b>	<b>2,2</b>	<b>4,3</b>	<b>-1,0</b>	<b>1,9</b>	<b>1,1</b>
Composantes hors alimentation	-0,1	2,7	-0,1	-3,8	1,7	-1,7	0,5	1,6	<b>0,3</b>
Composantes hors transport	3,5	3,6	1,1	-1,1	2,6	6,3	-1,0	1,6	<b>1,6</b>
Composantes hors alimentation et transport	1,6	4,5	-0,2	-2,6	2,5	0,8	0,9	1,0	<b>1,1</b>

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

**Tableau 3 : Evolution en moyenne annuelle du niveau général des prix en 2008***(en pourcentage)*

Fonctions	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	18,0	23,4	11,6	15,9	13,0	20,6	9,6	20,4	<b>13,8</b>
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	3,5	4,9	5,1	5,3	11,2	1,2	1,4	5,7	<b>4,5</b>
Habillement	0,2	2,9	-0,8	-7,2	8,8	4,0	0,8	1,3	<b>0,7</b>
Logement	4,9	12,1	4,5	8,9	5,2	5,0	1,5	2,7	<b>4,1</b>
Ameublement	3,1	7,0	8,1	0,0	9,1	3,2	4,0	4,6	<b>6,1</b>
Santé	2,4	1,7	1,5	1,6	1,0	-3,3	-0,0	2,5	<b>1,3</b>
Transport	5,1	5,7	7,4	6,1	4,6	3,8	9,6	7,1	<b>6,8</b>
Communication	0,5	0,0	-6,9	-4,9	-7,3	0,0	0,1	0,9	<b>-4,6</b>
Loisirs et culture	-2,2	1,1	1,2	-4,7	-0,1	-0,5	-1,7	1,9	<b>0,1</b>
Enseignement	0,2	0,4	1,5	-2,3	7,1	1,9	6,8	-3,1	<b>2,6</b>
Restaurants et Hôtels	0,8	2,7	4,6	2,6	10,6	4,8	7,7	-0,1	<b>3,8</b>
Autres biens	0,9	6,5	7,7	-1,2	7,7	2,0	0,8	1,0	<b>4,8</b>
<b>Ensemble</b>	<b>7,9</b>	<b>10,7</b>	<b>6,3</b>	<b>10,4</b>	<b>9,2</b>	<b>11,3</b>	<b>5,8</b>	<b>8,7</b>	<b>7,4</b>
Composantes hors alimentation	2,6	5,2	3,9	2,3	5,7	3,5	3,0	2,9	<b>3,7</b>
Composantes hors transport	8,7	12,0	6,2	10,9	10,0	12,6	5,5	9,1	<b>7,8</b>
Composantes hors alimentation et transport	1,9	5,1	3,2	1,8	6,3	3,5	1,8	1,6	<b>3,3</b>

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

**Tableau 4 : Variations des indices harmonisés des prix à la consommation (IHPC)**
*Base 100 =1996 (1)*

Périodes	COTONOU			OUAGADOUGOU			ABIDJAN			BISSAU			BAMAKO		
	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.
<b>Pondérations par fonction</b>	<b>100</b>	<b>38,32</b>	<b>61,68</b>	<b>100</b>	<b>32,09</b>	<b>67,91</b>	<b>100</b>	<b>30,98</b>	<b>69,02</b>	<b>100</b>	<b>59,72</b>	<b>40,28</b>	<b>100</b>	<b>48,32</b>	<b>51,68</b>
<b>Pondérations par pays en %</b>	<b>8,81</b>	<b>9,13</b>	<b>8,61</b>	<b>6,78</b>	<b>5,58</b>	<b>7,35</b>	<b>38,46</b>	<b>32,28</b>	<b>42,4</b>	<b>1,44</b>	<b>2,33</b>	<b>0,12</b>	<b>8,65</b>	<b>11,32</b>	<b>6,15</b>
<b>Glissements annuels en 2008 (en%)</b>															
Janvier	1,3	3,7	-0,0	6,9	14,2	3,9	2,1	4,0	1,2	6,7	10,1	1,9	4,0	6,4	2,0
Février	2,6	5,2	1,2	7,1	13,8	4,3	2,7	5,7	1,3	8,6	13,0	2,4	5,8	10,9	1,7
Mars	5,7	11,6	2,5	7,5	16,1	4,0	3,5	7,8	1,5	5,5	9,2	0,3	6,1	10,0	2,9
Avril	5,8	11,4	2,8	7,7	16,8	3,9	4,1	10,1	1,4	8,3	13,1	1,3	9,4	16,0	4,0
Mai	7,9	18,3	2,4	11,0	27,3	4,0	4,9	10,8	2,2	9,1	15,5	-0,1	9,9	15,7	5,0
Juin	5,9	18,5	-0,6	15,1	39,3	4,3	5,2	11,8	2,1	13,3	21,0	2,4	10,3	14,7	6,4
Juillet	10,9	27,3	2,4	11,4	29,1	3,6	8,2	15,7	4,7	13,9	22,4	1,5	12,3	17,5	7,6
Août	15,2	37,4	4,3	14,0	30,6	6,7	9,0	14,2	6,5	14,6	23,0	2,0	12,8	17,3	8,8
Septembre	12,0	29,6	3,2	13,1	28,0	6,4	9,7	14,9	7,3	12,9	18,9	4,0	12,9	17,5	8,8
Octobre	10,3	21,2	4,3	12,0	24,2	6,4	9,6	13,8	7,7	12,9	18,8	4,1	10,3	13,4	7,5
Novembre	8,0	14,4	4,4	10,3	17,9	6,7	7,9	13,4	5,4	10,3	13,5	5,4	8,3	8,9	7,7
Décembre	9,9	20,3	4,2	11,6	21,0	7,4	9,0	16,6	5,5	8,7	11,8	3,8	7,8	7,8	7,8
<b>Glissements annuels en 2009 (en%)</b>															
Janvier	7,6	17,3	2,0	8,1	15,2	4,8	7,1	15,5	3,3	9,3	13,6	2,8	6,2	7,6	5,0
Février	6,7	15,2	1,8	8,5	16,4	5,0	5,8	11,6	3,0	5,8	7,8	2,7	5,4	6,3	4,6
Mars	3,2	7,6	0,5	6,8	11,6	4,6	3,6	5,3	2,7	5,1	7,9	0,8	5,3	6,4	4,4
Avril	4,8	11,4	0,9	6,4	11,1	4,2	3,1	5,5	1,9	0,9	2,9	-2,3	3,2	3,8	2,6
Mai	4,7	10,5	1,2	3,5	2,4	4,1	2,7	6,2	0,9	2,2	3,8	-0,5	2,3	3,0	1,7
Juin	2,9	6,6	0,6	-0,6	-8,4	3,9	0,8	2,0	0,3	-1,1	0,9	-4,5	0,4	0,1	0,7
Juillet	3,4	8,8	-0,1	1,5	-1,2	3,0	-1,2	-0,7	-1,5	-3,3	-3,6	-2,9	0,2	0,4	0,0
Août	-0,9	1,1	-2,3	-0,4	-1,8	0,3	-1,3	1,1	-2,6	-5,8	-6,0	-5,5	-0,6	-0,1	-1,1
Septembre	-0,1	1,4	-1,0	-0,2	-2,4	1,0	-2,2	-0,3	-3,1	-6,3	-6,1	-6,6	0,8	2,6	-0,9
Octobre	-1,4	-1,6	-1,2	-0,9	-4,1	0,9	-2,6	-0,8	-3,4	-8,0	-8,1	-7,8	0,3	0,6	0,1
Novembre	-0,8	-0,4	-1,1	0,6	-0,5	1,1	-0,9	0,1	-1,4	-8,7	-9,2	-7,8	2,2	4,3	0,2
Décembre	-2,9	-6,3	-0,7	-0,3	-0,0	-0,4	-1,6	-2,7	-1,1	-6,4	-5,9	-7,2	1,7	3,0	0,5
<b>Moyenne annuelle</b>															
<b>Année 2005</b>	<b>5,4</b>	<b>9,1</b>	<b>3,2</b>	<b>6,4</b>	<b>14,5</b>	<b>2,8</b>	<b>3,9</b>	<b>2,4</b>	<b>4,6</b>	<b>3,4</b>	<b>3,6</b>	<b>3,0</b>	<b>6,4</b>	<b>11,3</b>	<b>2,2</b>
<b>Année 2006</b>	<b>3,8</b>	<b>-0,7</b>	<b>6,5</b>	<b>2,4</b>	<b>-0,8</b>	<b>4,0</b>	<b>2,5</b>	<b>2,8</b>	<b>2,3</b>	<b>2,0</b>	<b>0,5</b>	<b>4,3</b>	<b>1,5</b>	<b>-0,7</b>	<b>3,6</b>
<b>Année 2007</b>	<b>1,3</b>	<b>-0,8</b>	<b>2,5</b>	<b>-0,3</b>	<b>-1,0</b>	<b>0,1</b>	<b>1,9</b>	<b>5,4</b>	<b>0,4</b>	<b>4,6</b>	<b>5,8</b>	<b>2,9</b>	<b>1,4</b>	<b>2,6</b>	<b>0,4</b>
<b>Année 2008</b>	<b>7,9</b>	<b>18,0</b>	<b>2,6</b>	<b>10,7</b>	<b>23,4</b>	<b>5,2</b>	<b>6,3</b>	<b>11,6</b>	<b>3,9</b>	<b>10,4</b>	<b>15,9</b>	<b>2,4</b>	<b>9,2</b>	<b>13,0</b>	<b>5,9</b>
<b>Année 2009</b>	<b>2,2</b>	<b>5,6</b>	<b>0,0</b>	<b>2,6</b>	<b>2,5</b>	<b>2,7</b>	<b>1,0</b>	<b>3,4</b>	<b>-0,1</b>	<b>-1,6</b>	<b>-0,6</b>	<b>-3,3</b>	<b>2,2</b>	<b>3,0</b>	<b>1,4</b>

(1) Sauf l'indice Guinée - Bissau qui est en base (100= Juillet 2001 - Juin 2002).

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.



Tableau 4 (suite et fin) : Variations des indices harmonisés des prix à la consommation (IHPC)

Base 100 =1996 (1)

Périodes	NIAMEY			DAKAR			LOME			UEMOA		
	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.
<b>Pondérations par fonction</b>	<b>100</b>	<b>43,55</b>	<b>56,45</b>	<b>100</b>	<b>40,32</b>	<b>59,68</b>	<b>100</b>	<b>36,67</b>	<b>63,33</b>	<b>100</b>	<b>36,91</b>	<b>63,09</b>
<b>Pondérations par pays en %</b>	<b>6,21</b>	<b>7,33</b>	<b>5,48</b>	<b>22,87</b>	<b>24,98</b>	<b>22,55</b>	<b>6,78</b>	<b>6,74</b>	<b>6,95</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Glissements annuels en 2008 (en%)</b>												
Janvier	5,9	8,5	3,7	6,1	10,9	2,7	4,0	10,7	0,7	3,8	7,3	1,7
Février	7,6	12,9	3,4	5,5	10,0	2,3	4,5	12,5	0,8	4,3	8,8	1,8
Mars	8,7	15,4	3,2	4,3	7,1	2,2	4,8	13,9	0,4	4,8	9,5	2,0
Avril	8,5	14,2	4,0	5,2	9,2	2,2	7,5	20,4	1,2	5,7	11,9	2,2
Mai	9,5	15,8	4,3	6,0	10,9	2,6	9,3	24,4	1,6	6,9	14,2	2,7
Juin	10,5	17,1	4,8	5,9	10,6	2,5	8,5	23,8	0,8	7,2	15,3	2,5
Juillet	15,3	28,7	3,9	4,9	7,3	3,0	8,5	23,8	0,4	8,8	17,2	3,9
Août	15,4	27,6	4,9	7,4	11,6	4,1	16,0	37,3	5,7	10,8	19,2	5,9
Septembre	15,4	29,3	3,5	7,9	12,8	4,0	12,1	24,1	6,5	10,5	18,3	6,0
Octobre	12,3	22,9	3,1	7,5	12,7	3,5	12,0	22,7	6,9	9,8	16,1	6,1
Novembre	12,3	23,4	2,4	4,2	5,5	3,2	7,3	11,4	5,2	7,6	11,9	5,0
Décembre	13,6	28,4	0,7	4,2	6,2	2,7	10,3	20,0	5,2	8,5	14,6	4,9
<b>Glissements annuels en 2009 (en%)</b>												
Janvier	11,8	26,2	-0,6	2,3	3,9	1,0	7,9	15,0	4,0	6,5	12,7	2,8
Février	10,3	23,6	-1,3	1,8	2,8	1,1	6,7	12,4	3,7	5,5	10,3	2,6
Mars	8,7	18,9	-0,5	1,5	1,9	1,1	6,4	10,3	4,3	4,0	6,5	2,4
Avril	8,0	17,9	-0,8	0,4	-0,3	1,0	3,1	3,4	2,9	3,1	5,4	1,7
Mai	7,3	17,5	-2,0	-0,4	-1,8	0,7	1,1	-1,0	2,5	2,4	4,5	1,1
Juin	7,1	16,4	-1,8	-1,2	-4,0	0,9	2,4	0,7	3,4	0,9	1,1	0,7
Juillet	1,9	5,7	-2,0	-1,9	-4,6	0,2	2,9	1,3	3,9	-0,2	-0,1	-0,3
Août	2,3	7,5	-3,1	-3,0	-6,3	-0,2	-2,2	-3,9	-1,2	-1,5	-1,0	-1,8
Septembre	0,8	3,4	-1,9	-4,2	-8,7	-0,5	-1,8	-1,5	-2,0	-1,9	-2,0	-1,9
Octobre	-0,3	1,3	-1,9	-3,4	-7,1	-0,3	0,0	1,4	-0,7	-2,1	-2,5	-1,9
Novembre	-0,6	0,8	-2,1	-1,7	-4,1	0,3	0,2	1,0	-0,3	-0,8	-0,8	-0,8
Décembre	-3,1	-5,0	-1,0	-2,1	-5,6	0,6	-2,4	-5,8	-0,4	-1,8	-3,5	-0,6
<b>Moyenne annuelle</b>												
Année 2005	<b>7,8</b>	<b>14,8</b>	<b>1,9</b>	<b>1,7</b>	<b>3,8</b>	<b>0,1</b>	<b>6,8</b>	<b>10,5</b>	<b>4,9</b>	<b>4,3</b>	<b>6,3</b>	<b>3,2</b>
Année 2006	<b>0,04</b>	<b>-2,0</b>	<b>2,0</b>	<b>2,1</b>	<b>1,3</b>	<b>2,7</b>	<b>2,2</b>	<b>-1,0</b>	<b>4,0</b>	<b>2,3</b>	<b>0,9</b>	<b>3,1</b>
Année 2007	<b>0,06</b>	<b>-0,6</b>	<b>0,6</b>	<b>5,9</b>	<b>7,3</b>	<b>4,8</b>	<b>0,9</b>	<b>1,9</b>	<b>0,5</b>	<b>2,4</b>	<b>4,0</b>	<b>1,4</b>
Année 2008	<b>11,30</b>	<b>20,6</b>	<b>3,5</b>	<b>5,8</b>	<b>9,6</b>	<b>2,9</b>	<b>8,7</b>	<b>20,4</b>	<b>2,9</b>	<b>7,4</b>	<b>13,7</b>	<b>3,7</b>
Année 2009	<b>4,3</b>	<b>10,3</b>	<b>-1,6</b>	<b>-1,0</b>	<b>-3,0</b>	<b>0,5</b>	<b>1,9</b>	<b>2,4</b>	<b>1,6</b>	<b>1,1</b>	<b>2,3</b>	<b>0,3</b>

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

**Tableau 5 : Evolution de l'écart type des taux d'inflation en moyenne**

*(en points de pourcentage)*

	<b>Ecart type</b>
2004	1,7
2005	2,0
2006	1,0
2007	2,2
2008	2,0
2009	2,0

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

**Tableau 6 : Inflation sous-jacente dans l'Union - Indicateurs à influence limitée (moyenne asymétrique)**

*glissements annuels en pourcentage*

	Inflation sous-jacente								
	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
janv.-08	1,7	2,9	2,9	2,5	1,4	2,8	2,0	2,2	2,7
févr.-08	1,7	3,2	2,8	2,9	2,0	3,6	1,8	2,1	2,7
mars-08	2,7	3,0	2,9	2,4	2,2	4,1	1,6	2,1	2,9
avr.-08	2,7	3,0	2,9	3,2	4,0	4,3	1,6	2,2	3,1
mai-08	2,7	3,1	2,8	3,0	4,3	4,9	1,7	2,3	3,2
juin-08	2,2	3,3	2,8	3,4	4,8	5,4	1,7	2,0	3,1
juil.-08	2,4	3,1	4,0	3,1	5,5	7,4	1,7	1,3	3,7
août-08	3,1	3,4	4,6	3,2	5,2	7,6	1,8	2,3	4,7
sept.-08	3,1	3,4	4,8	3,1	5,2	7,6	1,7	2,0	4,8
oct.-08	3,0	3,3	4,8	3,1	4,6	7,5	1,6	2,0	4,6
nov.-08	2,8	3,1	4,6	1,7	4,5	6,7	1,5	2,0	4,2
déc.-08	2,9	2,9	4,6	0,9	4,4	6,0	1,5	2,2	4,4
janv.-09	2,4	1,3	3,7	0,5	3,8	5,0	0,8	1,9	3,3
févr.-09	2,6	1,1	3,5	-0,1	3,6	4,8	0,7	2,0	3,1
mars-09	1,6	1,0	3,3	-0,6	3,8	4,2	0,8	2,0	2,8
avr.-09	1,7	1,0	3,2	-2,0	2,5	4,0	0,6	1,8	2,5
mai-09	1,7	0,8	3,1	-0,4	2,4	3,6	0,5	1,7	2,2
juin-09	1,7	0,7	2,7	-0,6	1,8	3,2	0,4	1,9	1,8
juil.-09	1,7	0,7	1,7	-0,7	1,5	1,5	0,4	2,2	1,2
août-09	1,1	0,5	1,1	-0,7	1,9	1,6	0,3	1,2	0,4
sept.-09	1,0	0,3	0,8	-0,7	1,9	0,9	0,4	1,3	0,1
oct.-09	0,9	0,2	0,8	-0,9	1,9	0,3	0,4	1,3	0,1
nov.-09	1,0	0,4	1,4	-1,0	2,1	0,2	0,5	1,3	0,4
déc.-09	0,9	0,5	1,1	-0,2	1,9	0,0	0,3	1,2	0,2
Moyenne									
2005	2,5	1,9	2,7	0,1	3,2	4,0	1,1	1,6	2,7
2006	1,2	1,9	2,1	0,9	0,9	1,0	1,2	0,9	1,7
2007	1,8	1,0	2,4	1,2	-0,2	-0,2	1,8	1,7	1,9
2008	2,6	3,1	3,7	2,7	4,0	5,7	1,7	2,1	3,7
2009	1,5	0,7	2,2	-0,6	2,4	2,4	0,5	1,7	1,5

Source : BCEAO.

**Tableau 7 : Inflation sous-jacente dans l'Union - Indicateurs à exclusion de facteurs spéciaux (hors produits frais et énergie)**

*glissements annuels en pourcentage*

	Inflation sous-jacente								
	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
janv.-08	3,1	4,9	2,9	4,7	4,2	4,4	6,5	3,6	3,9
févr.-08	4,5	4,3	2,6	5,9	4,6	5,6	6,0	3,5	3,9
mars-08	6,4	5,7	3,0	4,3	5,4	5,8	5,5	3,3	4,3
avr.-08	6,8	5,1	3,4	7,0	7,8	6,2	5,3	6,9	4,6
mai-08	7,3	6,1	3,3	6,9	8,9	7,8	4,9	8,2	4,9
juin-08	5,9	6,6	2,9	8,3	9,6	7,9	4,5	6,1	4,5
juil.-08	7,2	6,0	4,9	6,3	10,6	9,6	3,5	4,8	5,4
août-08	7,6	8,9	6,5	5,3	10,1	10,2	3,7	9,7	6,6
sept.-08	7,4	8,7	6,6	5,5	9,6	9,2	3,5	8,6	6,4
oct.-08	7,4	9,0	5,2	5,8	8,8	7,7	2,8	7,9	5,9
nov.-08	5,8	6,8	5,2	5,2	8,3	6,0	2,2	5,9	4,8
déc.-08	6,8	8,1	5,6	3,3	7,6	7,0	1,9	6,0	5,1
janv.-09	5,8	5,4	4,6	2,2	5,1	8,3	0,6	4,8	4,1
févr.-09	4,9	6,6	4,1	0,2	4,7	7,0	0,3	5,2	3,7
mars-09	3,2	5,2	3,1	1,3	4,5	6,3	0,1	5,1	3,0
avr.-09	2,9	5,2	2,2	-1,8	3,0	5,8	-0,2	4,0	2,3
mai-09	2,2	4,3	2,4	-1,3	2,1	4,8	-0,5	2,8	2,0
juin-09	1,5	3,7	1,5	-3,9	1,3	3,8	-0,3	3,3	1,4
juil.-09	1,8	3,5	-0,7	-4,1	0,7	1,2	-0,5	2,9	0,3
août-09	0,8	0,8	-1,4	-3,9	0,4	1,3	-0,7	-1,2	-0,7
sept.-09	0,8	0,6	-1,7	-3,9	0,4	0,4	-1,1	-0,1	-0,9
oct.-09	0,6	0,4	-0,8	-4,6	1,0	0,6	-1,5	0,1	-0,5
nov.-09	1,0	1,0	-0,2	-4,0	1,1	1,8	-1,5	0,5	-0,1
déc.-09	-0,3	1,0	-0,7	-2,4	1,4	-0,2	-1,5	-0,4	-0,6
Moyenne									
2005	2,5	2,7	4,1	2,8	1,5	2,8	0,4	4,8	2,8
2006	3,9	2,5	2,4	2,2	3,7	0,7	1,6	2,0	2,2
2007	2,2	1,6	0,7	2,0	1,5	2,7	4,9	0,3	1,9
2008	6,4	6,7	4,3	5,7	8,0	7,3	4,2	6,2	5,0
2009	2,1	3,1	1,0	-2,2	2,1	3,4	-0,6	2,2	1,2

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

**Tableau 8 : Contributions des fonctions de consommation à l'inflation en moyenne en 2009***(en points de pourcentage)*

Fonctions	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	2,1	0,8	1,1	-0,4	1,4	5,1	-1,3	0,9	<b>0,9</b>
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	0,1	0,0	0,0	0,1	-0,1	0,0	-0,0	0,0	<b>0,0</b>
Habillement	-0,0	0,2	0,1	-0,2	0,1	-0,1	-0,2	-0,0	<b>0,0</b>
Logement	0,3	1,1	-0,3	0,0	0,0	0,2	0,2	0,3	<b>0,1</b>
Ameublement	0,1	-0,0	0,1	-0,2	0,5	0,2	0,2	0,1	<b>0,1</b>
Santé	0,0	0,0	0,0	-0,2	0,2	-0,0	0,1	0,0	<b>0,0</b>
Transport	-0,7	-0,3	0,0	-0,6	0,0	-1,1	-0,1	0,5	<b>-0,2</b>
Communication	0,0	0,0	-0,3	0,0	-0,1	0,0	0,0	-0,0	<b>-0,1</b>
Loisirs et culture	-0,0	0,1	0,0	-0,2	-0,1	-0,0	-0,0	-0,0	<b>-0,0</b>
Enseignement	-0,0	0,0	0,0	-0,0	0,1	0,1	0,1	-0,1	<b>0,0</b>
Restaurants et Hôtels	0,3	0,8	0,1	0,0	0,2	-0,0	0,1	0,0	<b>0,2</b>
Autres biens	0,0	-0,1	0,1	-0,0	-0,1	-0,1	-0,0	0,0	<b>0,0</b>
<b>Ensemble</b>	<b>2,2</b>	<b>2,6</b>	<b>1,0</b>	<b>-1,6</b>	<b>2,2</b>	<b>4,3</b>	<b>-1,0</b>	<b>1,9</b>	<b>1,1</b>
Composantes hors alimentation	0,03	1,8	-0,1	-1,2	0,8	-0,8	0,3	1,0	<b>0,2</b>
Composantes hors transport	2,9	2,9	1,0	-1,0	2,1	5,4	-0,9	1,4	<b>1,2</b>
Composantes hors alimentation et transport	0,8	2,1	-0,1	-0,6	0,7	0,3	0,4	0,5	<b>0,3</b>

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

**Tableau 9 : Contributions à l'inflation en moyenne en 2008 et 2009 selon l'origine géographique des produits***(en points de pourcentage)*

	2008			2009		
	Produits locaux	Produits importés	Ensemble	Produits locaux	Produits importés	Ensemble
Bénin	5,6	2,3	7,9	2,6	-0,4	2,2
Burkina	7,6	3,1	10,7	2,3	0,3	2,6
Côte d'Ivoire	4,6	1,7	6,3	0,2	0,8	1,0
Guinée-Bissau	4,3	6,1	10,4	-0,7	-0,9	-1,6
Mali	7,1	2,1	9,2	2,0	0,2	2,2
Niger	5,4	5,9	11,3	4,2	0,1	4,3
Sénégal	3,5	2,3	5,8	0,2	-1,2	-1,0
Togo	7,4	1,3	8,7	1,5	0,4	1,9
<b>UEMOA</b>	5,1	2,3	7,4	1,0	0,1	1,1

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

**Tableau 10 : Contributions des biens et des services à l'inflation en moyenne en 2009***(en points de pourcentage)*

	2009		
	Biens	Services	Ensemble
Bénin	1,6	0,6	2,2
Burkina	0,6	2,0	2,6
Côte d'Ivoire	1,2	-0,2	1,0
Guinée-Bissau	-1,0	-0,6	-1,6
Mali	1,6	0,6	2,2
Niger	4,1	0,2	4,3
Sénégal	-1,4	0,4	-1,0
Togo	1,0	0,9	1,9
<b>UEMOA</b>	0,8	0,3	1,1

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

**Tableau 11 : Principales contributions à l'évolution de l'inflation globale en 2009**

(en points de pourcentage)

	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Produits alimentaires	2,1	0,8	1,1	-0,4	1,4	5,1	-1,3	0,9	0,9
<i>Céréales non transformées</i>	0,1	-0,1	0,4	0,1	0,7	2,2	-0,3	0,0	0,3
<i>Bœuf</i>	0,1	0,2	0,1	0,4	0,4	0,5	0,1	0,0	0,2
<i>Produit de la pêche</i>	0,2	0,1	0,3	0,6	-0,1	0,0	0,2	0,2	0,2
<i>Légumes</i>	0,7	0,7	0,2	-0,4	0,4	0,4	-0,2	0,5	0,2
<i>Tubercules</i>	-0,1	0,0	-0,3	0,0	0,0	0,1	0,0	-0,1	-0,1
<i>Pain</i>	-0,2	0,0	-0,1	-0,2	0,0	0,0	-0,6	0,0	-0,2
<i>Lait</i>	0,1	0,0	0,1	0,0	0,2	0,0	-0,2	0,0	0,0
<i>Huile</i>	-0,4	0,0	0,0	-0,1	-0,2	0,0	0,1	-0,3	-0,1
<i>Sel, épices et produits alimentaires n.d.a</i>	0,6	0,0	0,0	-0,2	0,1	0,9	-0,1	0,2	0,1
Logement	0,3	1,1	-0,3	0,0	0,0	0,2	0,2	0,3	0,1
<i>Loyer</i>	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0
<i>Ciment</i>	0,2	0,0	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
<i>Eau</i>	0,0	0,9	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1
<i>Electricité</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,2	0,0	0,0
<i>Autres combustibles</i>	0,1	0,1	-0,3	0,0	-0,1	0,2	0,3	0,1	0,0
<i>Gaz</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,00	0,1	0,0	0,0
Produits pétroliers et services de transport	-1,0	-0,3	0,0	-0,5	-0,2	-1,8	-0,2	0,5	-0,3
<i>Produits pétroliers</i>	-1,1	-0,3	0,0	0,0	-0,2	-1,8	-0,4	-0,2	-0,4
<i>services de transport</i>	0,1	0,0	0,0	-0,5	0,0	0,0	0,2	0,7	0,1
Autres facteurs	0,7	1,0	0,2	-0,7	1,0	0,8	0,2	0,2	0,4
<i>Articles de ménage non durables</i>	0,1	0,0	0,1	0,0	0,5	0,0	0,0	0,1	0,1
<i>Articles pour les soins personnels</i>	0,0	-0,1	0,3	0,0	0,0	-0,1	0,0	0,1	0,1
<b>Total (en %)</b>	<b>2,2</b>	<b>2,6</b>	<b>1,0</b>	<b>-1,6</b>	<b>2,2</b>	<b>4,3</b>	<b>-1,0</b>	<b>1,9</b>	<b>1,1</b>

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.



**Tableau 12 : Principales évolutions des prix en moyenne en 2009***(en pourcentage)*

	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Produits alimentaires	5,6	2,5	3,4	-0,6	3,0	10,3	-3,0	2,4	2,3
<i>Céréales non transformées</i>	0,9	-0,5	6,2	1,0	3,8	12,4	-3,9	0,2	3,4
<i>Bœuf</i>	4,8	9,9	3,8	9,2	7,0	9,3	2,7	2,3	4,9
<i>Produits de la pêche</i>	9,4	3,5	6,8	6,4	-6,8	-1,0	3,5	3,2	4,9
<i>Légumes</i>	26,5	24,3	8,1	-6,6	15,5	17,4	-4,5	14,3	8,7
<i>Tubercules</i>	-4,4	-1,9	-8,1	-2,2	0,2	9,2	-2,3	-5,9	-6,3
<i>Pain</i>	-10,7	0,1	-6,6	-7,8	0,3	5,7	-10,5	-1,9	-8,1
<i>Lait</i>	5,9	0,2	11,8	0,0	6,1	-2,7	-6,8	4,7	2,2
<i>Huile</i>	-14,0	-0,4	-0,7	-1,6	-10,5	-1,2	1,7	-15,3	-2,7
<i>Sel, épices et produits alimentaires n.d.a</i>	19,4	1,4	1,9	-4,5	3,7	21,7	-5,5	7,3	4,5
Logement	2,7	10,7	-2,2	0,0	0,2	1,9	1,3	3,0	0,5
<i>Loyer</i>	1,7	5,5	-0,3	0,8	2,8	0,0	0,1	4,5	0,4
<i>Ciment</i>	8,5	-1,2	6,3	-5,2	-0,5	2,3	1,8	5,7	3,3
<i>Eau</i>	2,5	30,2	0,0	0,0	0,0	3,3	-0,5	0,0	3,7
<i>Electricité</i>	0,0	0,0	2,0	0,0	0,0	0,0	-6,3	0,0	-1,1
<i>Autres combustibles</i>	10,9	5,8	-13,2	0,2	-4,5	12,9	18,6	3,7	-1,8
<i>Gaz</i>	-2,7	0,0	1,1	-2,8	-0,9	1,73	4,3	0,0	3,0
Produits pétroliers et services de transport	-6,1	-2,2	-0,2	-11,7	-2,2	-17,2	-2,7	3,7	-2,5
<i>Produits pétroliers</i>	-13,0	-2,9	-1,5	-1,3	-4,0	-26,0	-20,2	-5,7	-9,2
<i>Services de transport</i>	1,6	-0,2	0,2	-12,8	0,0	0,0	3,7	8,3	1,4
<b>Ensemble de l'IHPC</b>	<b>2,2</b>	<b>2,6</b>	<b>1,0</b>	<b>-1,6</b>	<b>2,2</b>	<b>4,3</b>	<b>-1,0</b>	<b>1,9</b>	<b>1,1</b>

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

**Tableau 13 : Evolution de la production céréalière au cours des dernières années**

	<i>Niveaux en tonnes</i>					<i>Variations en %</i>	
	<b>2005/2006</b>	<b>2006/2007</b>	<b>2007/2008</b>	<b>2008/2009</b>	<b>2009/2010</b>	<b>2008/2009 par rapport à 2007/2008</b>	<b>2009/2010 par rapport à 2008/2009</b>
Bénin	1 070 095	1 096 900	1 154 200	1 268 000	1 508 000	9,9	18,9
Burkina	3 649 500	3 680 674	3 088 811	4 358 000	3 627 000	41,1	-16,8
Côte d'Ivoire	1 403 152	1 438 300	1 223 428	1 396 000	1 429 000	14,1	2,4
Guinée-Bissau	212 600	225 300	187 863	200 470	207 410	6,7	3,5
Mali	3 398 600	3 693 250	3 885 480	4 119 000	4 664 502	6,0	13,2
Niger	3 664 700	4 055 984	3 368 716	4 905 000	3 514 000	45,6	-28,4
Sénégal	1 478 200	1 035 440	772 239	1 747 422	1 868 900	126,3	7,0
Togo	867 276	889 000	912 800	935 000	1 061 000	2,4	13,5
<b>UEMOA</b>	<b>15 744 123</b>	<b>16 114 848</b>	<b>14 593 537</b>	<b>18 928 892</b>	<b>17 879 812</b>	<b>29,7</b>	<b>-5,5</b>

Sources : Services officiels.



**BCEAO**

BANQUE CENTRALE DES ETATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Avenue Abdoulaye Fadiga  
BP 3108 - Dakar - Sénégal  
[www.bceao.int](http://www.bceao.int)